

Le magazine des Industries électriques, électroniques et de communication

ÉLECTROTECH MAG

#13 / FÉVRIER 2024

DOSSIER
Élections
européennes

MANIFESTE
DE LA FIEEC
POUR LES ÉLECTIONS
EUROPÉENNES 2024

ENTRETIENS

Kerstin Jorna

Directrice générale du marché intérieur,
de l'industrie, de l'entrepreneuriat
et des PME (DG GROW)
à la Commission européenne

Javier Ormazabal

Président d'Orgalim

POINTS DE VUE

Fabrice Le Saché

Vice-président
du MEDEF en charge
de l'Europe

Oliver Blank

Directeur des Affaires Européennes
et Internationales du ZVEI



Des réponses techniques
rapides et fiables
à portée de «clic»...

FIEEC info
services

LA FIEEC EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER

Posez vos questions sur l'ensemble des domaines d'expertise de la fédération : les équipes de la FIEEC s'engagent à vous répondre sous 48h.

Effectuez votre démarche avec
le formulaire en ligne



www.fieec.com

Analyse des
problématiques et
réponses adaptées



Un réseau d'experts
partenaires à tarifs
négociés



Facilité
d'usage



Confidentialité



FIEEC info
services

Les élections européennes sont un événement déterminant pour notre démocratie. Dans ce cadre, notre Fédération se mobilise pour alimenter les candidats et le débat public avec les attentes et positions des industries électro-technologiques, leviers des transitions écologique et numérique.

Nos positions traduisent l'engagement de nos professions et les fédèrent au niveau national et européen. En effet, la FIEEC milite depuis plusieurs années pour la prise en compte de propositions structurantes pour décarboner notre économie, sécuriser nos chaînes d'approvisionnement, favoriser l'économie circulaire ou encore construire l'Europe numérique de demain.

« Contenir l'inflation réglementaire, faciliter l'investissement et soutenir l'innovation, faciliter la mise en œuvre de la transition écologique et assurer la sécurisation des approvisionnements de nos industries sont autant d'éléments qui doivent faire partie des prochaines priorités de l'Europe »

Désormais, tout en gardant les mêmes ambitions, il est impératif de définir une approche beaucoup plus opérationnelle et pragmatique. Contenir l'inflation réglementaire, faciliter l'investissement et soutenir l'innovation, faciliter la mise en œuvre de la transition écologique et assurer la sécurisation des approvisionnements de nos industries sont autant d'éléments qui doivent faire partie des prochaines priorités de l'Europe.

Nous arrivons à un moment pivot de notre histoire commune. Le contexte géopolitique, les enjeux



Laurent TARDIF Président de la FIEEC

climatiques et les objectifs ambitieux de réindustrialisation et d'autonomie exigent un sens des responsabilités historique de nos représentants politiques. Notre fédération et les secteurs qu'elle représente, seront au rendez-vous pour construire cette Europe de demain.

Ce magazine met en lumière les activités de notre fédération et de ses adhérents ainsi que les enjeux portés par notre profession qui démontrent, à quelques semaines des élections européennes, l'engagement et l'importance des industries électrique, électronique et numérique. Vous trouverez également, en avant-première, les propositions de la FIEEC : celles-ci n'auraient pu voir le jour sans la contribution de nos adhérents et des entreprises de nos secteurs dont l'engagement sera clé pour réussir les transitions écologique et numérique.

Cap vers une Europe industrielle, décarbonée et numérique !

Bonne lecture.

ELECTROTECH mag est édité par la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication

17 rue de l'Amiral Hamelin 75116 Paris – www.fieec.fr – Contact : communication@fieec.fr

Directeur de la Publication : Benoît Lavigne, délégué général

Rédaction en chef : Joëlle Monette, responsable communication institutionnelle

Rédaction : Emmanuelle Legrand, agence Legrand Conseil, contributeurs et partenaires



nos adhérents

ACN
Alliance pour la confiance numérique



acs|el
Alliance Électronique



cédis
Fédération des Distributeurs
d'Équipements et Solutions
Électriques, Génie Climatique & Sanitaires



gifam
Le groupement des marques
d'appareils pour la maison



**ENSEMBLE
ignes**
DONNONS VIE
AU BÂTIMENT

eum
Engager
le numérique



snitem
LE DISPOSITIF MÉDICAL
Pour faire avancer la santé



SYCIBEL

**SYNDICAT DE
L'ÉCLAIRAGE**



SyM SYNDICAT DE LA MESURE
Measurement Association



nos membres associés



Ficam
CINÉMA AUDIOVISUEL MULTIMÉDIA



SERCE
Les entreprises de la transition
énergétique et numérique

p.3

Édito

Laurent Tardif
Président de la FIEEC

p.6

Repères

La Fédération
Numérique
Bâtiment
Développement durable
RSE
Evénements Adhérents
Attractivité
Innovation
International-Europe

p.42

Agenda

DOSSIER

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
A l'aube d'un tournant historique

pp. 11-23

**MANIFESTE
DE LA FIEEC
POUR LES ÉLECTIONS
EUROPÉENNES 2024**

pp. 14-19

ENTRETIENS

p.12 Kerstin Jorna

Directrice générale du marché intérieur,
de l'industrie, de l'entrepreneuriat
et des PME (DG GROW)
à la Commission européenne

p.20 Javier Ormazabal

Président d'Orgalim

POINTS DE VUE

p.22 Fabrice Le Saché

Vice-président du MEDEF en charge de l'Europe

p.23 Oliver Blank

Directeur des Affaires Européennes
et Internationales du ZVEI

RENCONTRES MARQUANTES



A Bruxelles avec Thierry Breton

Le président de la FIEEC, Laurent Tardif, s'est rendu le 6 décembre à Bruxelles avec une délégation d'Orgalim pour rencontrer le commissaire européen au Marché intérieur et au Numérique, Thierry Breton. Cette rencontre a permis de passer en revue les enjeux déterminants pour nos industries dans le contexte européen, avec notamment le soutien aux secteurs stratégiques, les enjeux de normalisation et de conformité, ou encore la question de la multiplication des réglementations. La délégation, emmenée par Javier Ormazabal Echevarria, nouvellement élu à la présidence d'Orgalim (lire Interview p. 20), a pu compter également sur la participation de Stefan Brubpacher, directeur de Swissmem, Tom Erixon de Teknikföretagen, Gunther Kegel du ZVE, de Frank Stührenberg de Phoenix Contact Group et du délégué général d'Orgalim, Malte Lohan.

Portes ouvertes sur l'Industrie

Le 30 novembre, pour la 2^e année consécutive, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique ouvrait ses portes aux classes de collèges et lycées pour découvrir l'industrie, ses métiers et ses opportunités de carrière.

L'occasion pour nos équipes d'aller à la rencontre des industriels de la filière présents et de nos dynamiques partenaires d'Elles bougent. Au programme, tables rondes, conférences et activités pratiques, ont permis d'évoquer les sujets de mixité dans les métiers industriels, de féminisation du secteur ou encore d'égalité femmes/hommes. Chaque année depuis 2011, la Semaine de l'Industrie donne l'occasion aux collégiens, lycéens, apprentis et demandeurs d'emploi de découvrir, bien loin des clichés, une autre image de l'industrie : innovante, engagée dans la décarbonation, ancrée dans les territoires ; et qui permet de répondre aux besoins du quotidien : se loger, se nourrir, se soigner, se déplacer, se cultiver... L'édition 2023 a connu une mobilisation record sur tous les territoires, avec plus de 2,2 millions de participants contre 1,8 en 2022 autour de près de 5 600 événements ludiques et pédagogiques.



EN AVANT 2024 !



Bruno Maquart, président d'Universcience et Laurent Tardif, président de la FIEEC



La cérémonie des vœux de la FIEEC

Moment de convivialité très attendu par nos adhérents, la cérémonie des vœux de la FIEEC a été l'occasion pour Laurent Tardif de rappeler l'engagement de notre fédération aux côtés des acteurs de la filière et l'indispensable mobilisation de tous pour accompagner la dynamique de décarbonation et d'électrification de notre pays, enjeux majeurs en 2024.

Ce rendez-vous a été également l'occasion d'accueillir et d'écouter Bruno Maquart, président d'Universcience (Cité des Sciences et de l'Industrie et Palais de la Découverte). Il s'est exprimé sur nos enjeux communs qui consistent à donner aux jeunes générations le goût des métiers scientifiques et techniques à travers notamment des actions ambitieuses de médiation culturelle. Il a également laissé percevoir la future identité du Palais de la Découverte dont la rénovation est en cours ainsi que les opportunités de valorisation de notre filière dans ce Palais nouvelle génération.

LES WEBINAIRES DES EXPERTS DE LA FIEEC

Bilans d'émissions de GES

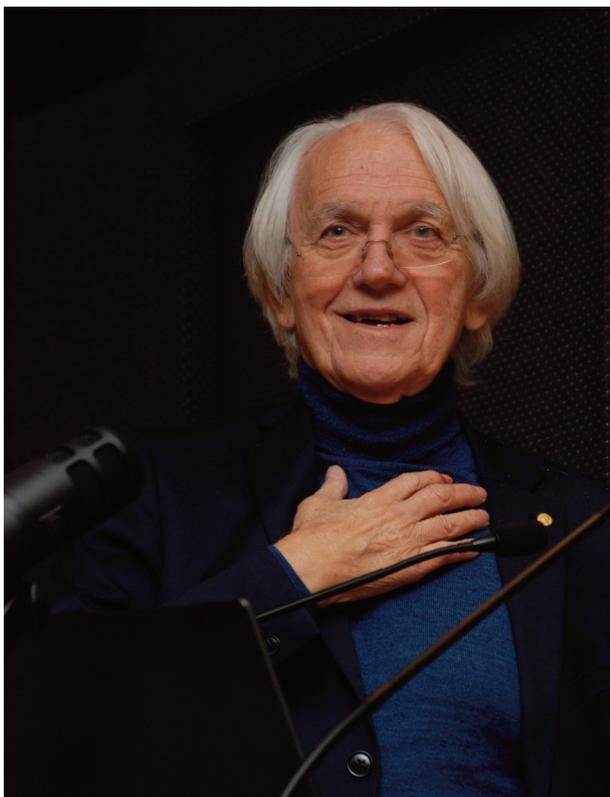


La nouvelle réglementation en matière de bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) est entrée en vigueur le 1er janvier 2023. Afin de faire le point avec ses adhérents sur les nouvelles obligations des entreprises et

leur donner les clés pour s'adapter à ces obligations, la FIEEC a organisé un webinaire d'information et d'échanges le 16 novembre. L'objectif : comprendre les modifications de la réglementation et les évolutions sur les bilans - extensions de périmètre, évolutions méthodologiques, liens entre les anciens scopes et les nouvelles catégories d'émissions...- et de donner des outils pour réaliser des bilans de GES. Nous remercions chaleureusement Maxime Roux, Chargé de mission Stratégie Climat des organisations et rapportage des politiques climatiques de la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) et Hervé Lef, Adjoint thématique à la DAAT, Direction Adaptation, Aménagement, Trajectoires et Chef du Pôle Trajectoires bas carbone de l'ADEME qui ont apporté leur éclairage et leur expertise lors de ce webinaire.

CONFERENCE SEE

La lumière extrême pour le bénéfice de la science et de la société



En amont de la Soirée des Grands Prix SEE 2023, le professeur Gérard Mourou, prix Nobel de physique 2018, a donné le 12 décembre à l'Espace Hamelin, une conférence exceptionnelle sur « La lumière extrême pour le bénéfice de la science et de la société. »

Il a notamment expliqué comment les lasers ultra-intenses qu'il a conçus et développés ont permis de révolutionner la vie quotidienne de dizaines de millions de personnes dans le monde, en permettant de traiter leur myopie ou leur hypermétropie et ainsi leur éviter de porter des lunettes ou des verres de contact. Il a présenté aussi d'autres applications de ces lasers dans les domaines du spatial ou de l'énergie.

Créée en 1883, la SEE, présidée par François Gérin, a pour objectif de réunir en France la communauté scientifique des domaines de l'énergie électrique, de l'électronique, des télécommunications, du traitement de l'information et des domaines connexes.

NOUVEAUX VISAGES A LA FIEEC



Gwenaëlle Gil-Paillieux

Bienvenue à Gwenaëlle Gil-Paillieux au poste de Directrice des Affaires Economiques et Statistiques de la FIEEC ! Elle a en charge l'analyse de l'information économique de la fédération et conduit les études spécifiques notamment sur l'impact des réglementations sur notre filière. Gwenaëlle a développé une expertise forte au sein de plusieurs syndicats professionnels de l'industrie, en tant que Déléguée Générale Adjointe de la FFIE, puis Déléguée Générale de FESPA France pendant trois ans. Aujourd'hui, c'est à la FIEEC qu'elle a décidé de faire son « retour » aux sources. Il y a quelques années en effet, Gwenaëlle y avait débuté son parcours professionnel en tant que Chargée d'Etudes économiques.



Teoman Bakoglu

Teoman Bakoglu a rejoint la FIEEC au poste de Délégué Général Adjoint, en charge des Affaires publiques. Il a en charge l'animation des équipes de la fédération autour de la défense des intérêts de la filière et de ses 27 syndicats membres. Il traite en particulier la définition et la mise en œuvre de notre stratégie affaires publiques et mène opérationnellement les actions de représentation d'intérêts. Il a développé son expertise en affaires publiques et en communication d'influence dans un parcours au service d'organisations professionnelles. Il était précédemment Directeur du pôle influence de la Fipec (Fédération des Industries des peintures, Encres, Couleurs, Colles et adhésifs, Résines).



Rémi Perrot

Diplômé d'un master II en droit de l'environnement de l'Université de Strasbourg, Rémi Perrot a rejoint la FIEEC début 2024 en tant que Chargé de mission Environnement. Il assure la veille réglementaire, le suivi des travaux législatifs, accompagne les adhérents et anime des groupes de travail thématiques. Il intervient en particulier sur les sujets des matières premières, des substances, de la commande publique durable, numérique-environnement et réglementation batterie.

Toute l'équipe de la fédération leur souhaite la bienvenue ainsi qu'une belle réussite dans leurs fonctions !

NOTE DE CONJONCTURE

L'activité en question en ce début 2024

L'économie mondiale semble en passe d'effacer l'inflation post COVID, ce qui ouvrirait la porte pour des baisses de taux directeurs aux USA et en Europe en 2024. Les conséquences des hausses de taux déjà engrangées continueront toutefois de peser sur la demande en Europe.

Des écarts d'inflation entre zones pourraient se traduire sous forme de divergence des taux d'intérêt directeurs. En Europe, on note un ralentissement de la boucle de répercussion d'une hausse des coûts sur les marges et les salaires, puis à nouveau sur les prix.

Sur le plan de la croissance, on note une divergence entre une activité résistante en Chine, une croissance encore soutenue aux USA tirée par la consommation et l'investissement industriel, et une stagnation ou récession molle en zone euro, avec des consommateurs épargnant face à l'inflation et une frilosité croissante des entreprises.

Des redéploiements industriels sont en cours en Chine et aux USA. L'Europe semble en retrait dans cette course, à mesure que les crédits à l'investissement s'amenuisent.

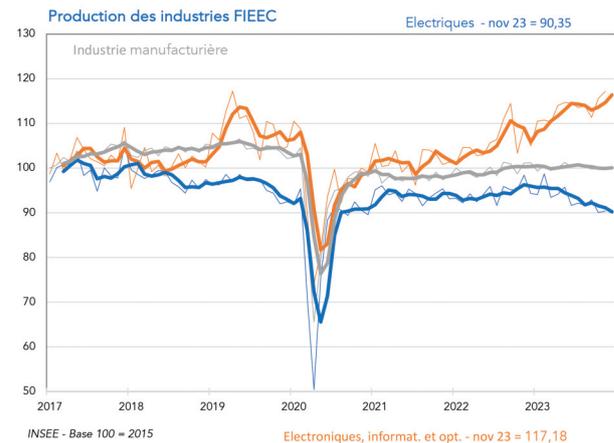
Une autre divergence est à noter, avec une situation patrimoniale réelle des ménages et des entreprises dégradée en zone euro, au point d'être plus faible qu'en 2019. À l'inverse, elle s'est consolidée aux USA et se renforcerait même pour les sociétés non financières.

Pour la consommation, le potentiel de réaccélération est plus fort en Europe qu'aux USA, sous réserve du maintien de la désinflation et que les consommateurs soient plus sensibles à celle-ci qu'à l'érosion de la valeur de leur patrimoine.

Des baisses coordonnées de taux directeurs de la Fed et de la BCE interviendraient au cours du 1er semestre 2024, si la décrue de l'inflation se confirme. En revanche, le mouvement des taux longs resterait limité. L'inconnue majeure en Europe est celle du rétablissement des gains de productivité qui risquent d'être limités.

Le climat des affaires de l'industrie manufacturière en France continue d'évoluer en territoire négatif, alors que

la production industrielle s'est affaiblie ces derniers mois et que le taux d'utilisation des capacités reste inférieur à sa moyenne de long terme.



L'activité des industries électriques et électroniques devrait terminer 2023 sur une croissance en volume de +3,4%, partagé entre équipements électroniques dynamiques (+7,7%) et équipements électriques stables (+0,2%).

En 2024, la profession table sur une croissance de l'ordre de +2,4%, tirée par le dynamisme des équipements électroniques et informatiques (+6% pour les composants, et +12% pour les cartes électroniques assemblées – XERFI), tandis que les équipements électriques pâtiront de la crise du Bâtiment (-5,5% - FFB), même si la mobilité électrique et l'électrification de l'industrie sont désormais une réalité.

Activité des industries électriques et électroniques

2023 +3,4%
estimation INSEE-IPI (vol)

2024 +2,4%
Prévisions FIEE (vol)

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

À l'aube d'un tournant historique

Dans quatre mois, plusieurs millions d'électeurs européens seront appelés aux urnes pour élire 720 eurodéputés, dont 81 français. Au-delà d'un simple rendez-vous démocratique périodique, ces élections dessineront les contours d'une Europe en pleine mutation. Dans un contexte géopolitique et économique incertain marqué notamment par la guerre en Ukraine et la crise énergétique, nous devons décider de la direction à prendre pour notre projet commun.

En France et parmi les nations voisines, serons-nous prêts à renforcer l'intégration européenne face aux défis pressants qui se dressent devant nous ? Soutiendrons-nous des politiques audacieuses, pragmatiques et concertées pour gérer la crise climatique et mener les transitions écologique et numérique indispensables ? Serons-nous garants de notre indépendance stratégique qui passe notamment par le renforcement de la production industrielle européenne ?

Quel visage pour l'industrie de demain ?

Les défis auxquels l'industrie européenne fait face sont nombreux et exigeants. Pour s'adapter à la transition énergétique, elle devra engager d'importants investissements dans les énergies renouvelables, améliorer l'efficacité énergétique de ses produits et solutions et développer des technologies propres. Ce virage vers une production plus durable implique l'émergence de nouvelles branches industrielles.

Dans le domaine de la digitalisation, c'est bien la position de leader mondial qu'il s'agira d'affirmer dans des secteurs clés tels que l'intelligence artificielle, la cybersécurité et l'industrie 4.0. Cette ambition requiert le développement de compétences numériques pointues et un soutien des investissements dans les technologies innovantes.

Par ailleurs, la préservation de l'indépendance stratégique demeure un enjeu central. Pour réduire sa dépendance vis-à-vis des importations de matières premières et de technologies critiques, il est impératif de renforcer la production industrielle en Europe, tout en établissant des partenariats solides avec des pays tiers.

L'Europe mérite un vrai débat

Ces enjeux sont d'autant plus décisifs que l'industrie, avec 20% du PIB de l'Union européenne, est un pilier de l'économie européenne tout autant qu'un moteur d'innovation et de croissance. Pour Laurent Tardif, président de la FIEEC « *Nous sommes à un moment charnière où nos choix, et les orientations politiques qui seront retenues, détermineront le succès de notre projet européen. Nous avons besoin d'une campagne à la hauteur des enjeux, capable de faire émerger des propositions ambitieuses !* »

Pour ces raisons, nous avons souhaité partager dans ce dossier les analyses et points de vue d'acteurs économiques européens autour de leurs visions et pistes de réflexions pour construire une Europe industrielle plus forte et souveraine.

ENTRETIEN

Kerstin Jorna

Directrice générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (DG GROW) à la Commission européenne

*Vers une
Europe-Puissance
qui continue de peser
dans le monde !*

Pouvez-vous présenter la DG GROW ?

Avec un portefeuille couvrant le marché unique, l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME, je dirais que la DG GROW est au cœur du travail de la Commission au service de la prospérité de l'Union européenne. Qu'il s'agisse de lever les entraves à la libre circulation, de protéger les consommateurs, de simplifier la vie des entreprises ou de bâtir notre souveraineté industrielle et technologique, nos actions portent une double ambition : améliorer le quotidien de nos concitoyens et des acteurs économiques, tout en œuvrant à notre compétitivité de long-terme. Deux dimensions plus que jamais intriquées, dans un contexte de crises multiples et sans commune mesure et qui mettent l'Europe au défi de préserver son modèle et de prendre son destin en main.

*« L'Europe (est) au défi de
préserver son modèle et
de prendre son destin en main »*

Dans ce monde en profonde mutation, où l'urgence est devenue systémique, mon rôle à la tête de la DG GROW me conforte, un peu plus chaque jour, dans l'idée que le marché unique reste le moteur de l'intégration et de la croissance européennes ; dans



l'idée aussi qu'il faut l'étoffer, pour qu'il soit un outil stratégique d'anticipation et de projection, afin que notre Union continue de peser dans le monde et devienne ce que nous appelons une « Europe-Puissance ». C'est dans cet esprit que mes collègues de la DG GROW et moi-même travaillons tous les jours, contribuant par nos actions à l'élan porté par la Présidente von der Leyen et le Commissaire Breton.

Quels sont les principaux accomplissements et succès de cette mandature ?

Avec le recul, je crois pouvoir dire que nous avons su

actionner les leviers nécessaires pour rebondir, en nous appuyant tout particulièrement sur le marché unique et tous ses écosystèmes industriels. Prenons l'exemple de la pandémie : sans la force d'entraînement et l'envergure du marché unique, nous n'aurions jamais pu mobiliser en un temps record notre appareil industriel et devenir leader mondial dans la production de vaccins anti-COVID ; nous n'aurions jamais pu mettre en œuvre le « pass » sanitaire européen, un outil numérique pionnier et unique en son genre au plan mondial, qui a permis à des millions de voyageurs de se déplacer en confiance et à l'économie du tourisme de repartir.

Plus globalement, à l'échelle de ce mandat, nous avons travaillé sur une trentaine de propositions législatives. Plusieurs d'entre elles revêtent une importance stratégique pour la FIEEC, du point de vue de l'innovation technologique et de la durabilité. J'ai à l'esprit le chargeur universel de type USB-C, dont l'usage sera rendu obligatoire à la fin de cette année pour une gamme étendue d'appareils électroniques - des téléphones mobiles aux écouteurs intra-auriculaires - et en avril 2026 pour les ordinateurs portables. Cette mesure, qui contribuera à la réduction des déchets électroniques à hauteur de près de 1000 tonnes chaque année et à la réduction des émissions de CO₂, illustre également la volonté européenne de donner le « la » dans la course aux technologies d'avenir. Dans la même veine, je pense à la directive sur les équipements radioélectriques, grâce à laquelle de nouvelles exigences entreront en vigueur, en août 2025, pour assurer la cybersécurité des dispositifs sans fil connectés à internet.

« Une volonté européenne de donner le « la » dans la course aux technologies d'avenir »

À la clé : une plus grande protection de la vie privée et des données personnelles, et une lutte plus efficace contre la fraude.

Comment la Commission européenne envisage-t-elle de renforcer la résilience

de l'industrie européenne ?

En jetant une lumière crue sur nos dépendances et nos difficultés grandissantes à capter la valeur ajoutée industrielle le long des chaînes de valeur mondiales, les crises majeures que j'ai mentionnées ont fait de la consolidation de notre socle industriel une évidence et un nouvel impératif. C'est pour cela que nous avons proposé le plan industriel du pacte vert. Au cœur de ce plan figurent deux blocs réglementaires majeurs que la DG GROW a portés : le règlement pour une industrie « zéro net » et celui sur les matières premières critiques. Dans le même esprit que le Chips Act, qui d'ailleurs commence déjà à porter ses fruits, ils proposent des objectifs ambitieux en matière de capacités de production, avec notamment des mesures de simplification dans l'octroi de permis, de soutien à l'innovation ou encore l'identification de projets stratégiques pour attirer les investissements.

« La consolidation de notre socle industriel (est) une évidence et un nouvel impératif »

Je tiens à préciser que cette offensive industrielle s'inscrit dans une dynamique plus large, nourrie notamment par la nouvelle stratégie pour la sécurité économique. Je pense également au formidable élan suscité par les alliances industrielles européennes, avec lesquelles la DG GROW travaille quotidiennement. Grâce à ces alliances, plusieurs projets importants d'intérêt européen commun ont été lancés, notamment dans l'hydrogène ou les semi-conducteurs. Ces projets permettent aux États-membres de réunir leurs forces autour de technologies de rupture, vers lesquelles le nouvel outil « STEP » - la plateforme des technologies stratégiques pour l'Europe - permettra de flécher nos efforts d'investissement. Autant d'actions qui vont nous permettre de faire bouger les lignes et de montrer à nos concitoyens ce qu'est la valeur ajoutée européenne. Avec d'importantes échéances électorales à venir, il est essentiel de faire passer le message.



MANIFESTE DE LA FIEEC POUR LES ÉLECTIONS EUROPEENNES 2024

Nous appelons à

- **Décarboner**
l'économie européenne
- **Sécuriser**
nos chaînes d'approvisionnement
- **Renforcer**
la présence de nos industries à l'international
- **Faire**
de l'économie circulaire un levier de compétitivité
- **Reconnecter**
la finance durable aux enjeux
des entreprises
- **Construire**
le monde numérique de demain
- **Assurer**
la cybersécurité de notre économie
- **Placer**
la normalisation au cœur
de la stratégie européenne
- **Garantir**
une concurrence loyale
- **Soutenir**
une politique d'innovation
ambitieuse

MANIFESTE DE LA FIEEC POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Décarboner l'économie européenne

Pour offrir à chaque citoyen **une économie décarbonée et moins dépendante des importations** et pour conduire une transition énergétique ambitieuse répondant aux objectifs environnementaux, trois réponses capitales s'imposent : **l'électrification, l'efficacité énergétique et la finance durable**. Seules des actions à grande échelle pourront garantir une décarbonation efficace de l'économie. C'est pourquoi le niveau européen est particulièrement pertinent dans la construction et la mise en œuvre de politiques publiques qui soutiendront la transition énergétique.

La FIEEC propose de :

1. Faire du Green Deal Industrial Plan un outil de compétitivité de l'industrie européenne
2. Faire de l'innovation technologique une priorité des soutiens financiers européens
3. Adopter des mesures fortes en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables
4. Tenir compte de l'impact du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) sur les secteurs aval et l'exportation
5. Soutenir les investissements en faveur du déploiement des technologies d'électrification et d'efficacité énergétique
6. Prendre en compte l'apport des équipements performants et des solutions de pilotages des consommations dans le cadre des réglementations en matière de performance énergétique
7. Associer les industries à l'élaboration des réglementations relatives à la transition énergétique
8. Faire de la taxonomie un véritable moteur du développement durable sans créer de charge administrative inutile et de coûts supplémentaires et disproportionnés aux entreprises
9. S'assurer que la taxonomie soit dynamique et évolutive afin d'atteindre les objectifs de l'UE en matière de climat et de durabilité

Sécuriser nos chaînes d'approvisionnement

Les récentes crises successives (Brexit, Covid, guerre commerciale USA-Chine, conflit en Ukraine, etc.) auxquelles l'Union européenne a été confrontée, ont mis en évidence le rôle essentiel des technologies électriques, électroniques et numériques. Ces crises **exposent les chaînes de valeur de ces technologies à des difficultés d'approvisionnement en matières premières** et font prendre conscience de leur caractère critique et stratégique. Dans ce contexte, **renforcer la résilience de nos chaînes d'approvisionnement** est un enjeu majeur. Il faut assurer la présence sur le territoire européen des technologies stratégiques pour **garantir l'indépendance de l'Union européenne**.

La FIEEC propose de :

10. Ratifier et promouvoir les accords commerciaux de l'UE avec les pays tiers et multiplier des partenariats stratégiques afin de diversifier les sources d'approvisionnement en matières premières
11. Faciliter la réouverture ou la création de nouvelles mines en Europe dans le respect des règles environnementales
12. Favoriser le maintien sur le territoire européen de matières et matériaux issus du recyclage
13. Appliquer pleinement le « European Chips Act » qui renforce la compétitivité et la résilience de l'Europe dans les applications et les technologies des semi-conducteurs
14. Maintenir le leadership européen dans le développement des normes ISO pour accompagner la mise en œuvre du Critical Raw Material Act
15. Soutenir un programme de recherche et développement et de production ambitieux afin de renforcer la compétitivité des industries européennes à l'échelle internationale
16. Accompagner les entreprises de toute taille avec des outils de résilience reposant sur les principes d'effectivité, de soutenabilité et du maintien de leur compétitivité



MANIFESTE DE LA FIEEC POUR LES ÉLECTIONS EUROPEENNES 2024

Renforcer la présence de nos industries à l'international

Nos industries constituent **un atout majeur de la souveraineté industrielle européenne** et un moyen pour l'Union européenne de se positionner en tant que **leader économique au niveau international**. Pour leur permettre d'atteindre ces objectifs, il est essentiel de garantir **la loyauté des échanges commerciaux** et de fournir un cadre favorisant le **développement des industries électriques et électroniques**.

La FIEEC propose de :

- 17.** Réformer l'OMC pour garantir un cadre multilatéral des échanges, des règles fiables, et le rétablissement d'un organe de règlement des différends efficace
- 18.** Ratifier rapidement et promouvoir les échanges commerciaux de l'UE avec des pays tiers et la signature de partenariats stratégiques avec un certain nombre de pays, notamment en vue de diversifier nos sources d'approvisionnement en matières premières
- 19.** Conclure les discussions et la mise en œuvre de la réforme de l'Union douanière et du Code des douanes de l'Union destinés à rendre plus sûrs nos échanges commerciaux
- 20.** Renforcer le dialogue politique entre UE et les Etats-Unis, notamment via le Conseil pour le commerce et les technologies, y compris sur le sujet de l'extraterritorialité des lois US et des relations avec la Chine pour assurer une réelle réciprocité en matière de normes technologiques et de contrôle export

Faire de l'économie circulaire un levier de compétitivité

La transition écologique implique **le changement de notre modèle économique et de consommation**, notamment concernant **l'allongement de la durée d'usage des produits, la prévention et la réduction des déchets**. **L'économie circulaire devient alors un levier de la transition écologique ainsi qu'un vecteur de transformation des stratégies industrielles**. L'économie circulaire doit continuer **d'incarner une opportunité d'innovation** pour nos industries. L'Union européenne doit préserver un cadre conciliant à la fois **la défense des intérêts des consommateurs et la compétitivité de nos industries**.

La FIEEC propose de :

- 21.** Construire un cadre juridique maîtrisé pour mettre en œuvre efficacement des réglementations européennes harmonisées favorisant l'économie circulaire
- 22.** Veiller à une harmonisation des réglementations entre les différents Etats membres afin d'éviter les distorsions de marché
- 23.** Orienter le flux des matières issues du recyclage vers les industriels européens et éviter leur fuite vers les marchés extérieurs
- 24.** Veiller à la définition d'objectifs réglementaires cohérents et compatibles entre les différentes réglementations substances – produits – déchets
- 25.** Renforcer les capacités de l'Union et des États membres à réaliser une véritable surveillance du marché sur les obligations réglementaires en matière d'économie circulaire
- 26.** Assurer une approche cohérente entre les réglementations sur les substances chimiques et les enjeux des utilisateurs aval, notamment en matière d'économie circulaire, de durabilité et de réparabilité

MANIFESTE DE LA FIEEC POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Reconnecter la finance durable aux enjeux des entreprises

Nos industries **ont intégré depuis de nombreuses années la responsabilité sociétale (RSE) dans leurs stratégies**, contribuant ainsi de manière positive aux transitions en cours. Les démarches RSE sont de plus en plus encadrées, tant au niveau français qu'europpéen. La FIEEC salue ces initiatives mais rappelle **l'importance de créer un cadre réglementaire simple, lisible et soutenable en matière de charge administrative**.

Les obligations liées à la taxonomie doivent permettre de réellement orienter les financements vers des entreprises et des solutions permettant d'atteindre les objectifs bas carbone **sans créer de charge administrative inutile ni de coûts supplémentaires disproportionnés**.

La FIEEC propose de :

- 27.** Faire des standards de reporting un moyen de valoriser les efforts réalisés par les entreprises
- 28.** Assurer que les standards de reporting rédigés par l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) respectent un équilibre entre la charge administrative pour les entreprises et les bénéfices qu'elles en retirent
- 29.** Prendre en considération les spécificités des PME dans la création des standards de reporting notamment en matière de charge administrative
- 30.** Accorder aux entreprises un temps réaliste de mise en œuvre des réglementations
- 31.** S'assurer que les critères techniques définissant les activités durables dans la taxonomie soient utilisables par les entreprises et que les critères relatifs aux DNSH (Do No Significant Harm) soient opérationnels
- 32.** Impliquer les experts industriels dans les travaux techniques autour de la plateforme finance durable européenne afin que les critères d'application de la taxonomie soient opérationnels
- 33.** Poursuivre les travaux d'intégration de nouvelles activités dans la taxonomie et notamment l'activité « Manufacture of Equipment optimizing energy efficiency in industrial processes »

Construire le monde numérique de demain

Les technologies numériques irriguent l'ensemble de l'industrie et de l'économie. **Elles sont sources de croissance et d'emplois en Europe. Vecteurs d'innovation**, elles sont au cœur des réponses aux nouveaux défis et besoins auxquels notre société doit faire face, notamment en matière **d'efficacité énergétique, de mobilité, d'industrie du futur, de sécurité numérique, d'e-santé ou encore de silver économie**.

La transition numérique peut jouer un rôle clé dans la transition environnementale en fournissant des outils, des données et des analyses pour mieux comprendre et gérer les défis environnementaux. Les technologies numérique (IoT, IA, analyse de données etc.) permettent de **surveiller et de gérer plus efficacement les ressources, d'optimiser les chaînes d'approvisionnement, de favoriser l'efficacité énergétique et de promouvoir des modes de vie durables**.

La FIEEC propose de :

- 34.** Replacer le numérique comme levier de la transition écologique dans le cadre des réglementations à visée environnementale
- 35.** Mettre en œuvre les mesures nécessaires pour soutenir l'innovation numérique
- 36.** Garantir les conditions de développement des technologies numériques et de leurs infrastructures, que ce soit en matière de financement ou de cadre juridique, à l'instar de l'IA
- 37.** Offrir toutes les garanties en matière de protection du secret des affaires et des droits de propriété intellectuelle dans le domaine de l'économie de la donnée
- 38.** Garantir un transfert fluide et sécurisé des données sur le plan international



MANIFESTE DE LA FIEEC POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Assurer la cybersécurité de l'économie européenne

Le numérique ouvre un champ immense de progrès pour l'Union européenne dans son ensemble. Les moyens techniques **mis en œuvre doivent l'être en toute sécurité et en confiance**. En effet, dans un contexte de multiplication des cyberattaques, **la sécurité numérique est un enjeu majeur pour les entreprises**. Il est par conséquent impératif de les sensibiliser et de les accompagner afin qu'elles puissent identifier les outils leur permettant de répondre à leurs besoins et d'assurer efficacement la cybersécurité et la protection des données. Toutefois, **la cybersécurité doit incarner un levier d'innovation et pouvoir être un atout pour les entreprises européennes**, tant sur le marché européen qu'à l'échelle internationale.

La FIEEC propose de :

- 39.** Veiller à ce que les réglementations de cybersécurité soient harmonisées entre les différents Etats membres afin d'éviter toute distorsion
- 40.** S'assurer de l'harmonisation entre les différentes réglementations de cybersécurité pour éviter une charge administrative trop lourde pour les entreprises
- 41.** Etablir un niveau de cybersécurité adaptée aux usages et à un régime équilibré de protection des données personnelles
- 42.** Assurer un niveau adapté de cybersécurité des produits, systèmes et infrastructures en fonction de leur criticité et sur la base d'une analyse de risque
- 43.** Prendre en considération dans les réglementations les spécificités des entreprises, notamment en matière de taille
- 44.** Engager des programmes de sensibilisation à la cybersécurité et des formations

Placer la normalisation au cœur de la stratégie européenne

Les transitions écologique et numérique devront s'appuyer sur les industries représentées par la FIEEC. Dans ce cadre, **les normes constituent un outil essentiel** pour mettre en œuvre la multiplicité des réglementations européennes correspondantes et réussir ces transitions. La normalisation doit être au cœur de la stratégie de l'Union européenne.

La FIEEC propose de :

- 45.** Renforcer l'esprit de la « nouvelle approche » en matière de normalisation
- 46.** Protéger le principe de normes « volontaires et souples » dans un cadre où la simplification administrative et la réduction des réglementations est un enjeu des pouvoirs publics européens
- 47.** Améliorer le processus d'harmonisation et de citation des normes au Journal officiel de l'Union européenne

MANIFESTE DE LA FIEEC POUR LES ÉLECTIONS EUROPEENNES 2024

Garantir une concurrence loyale

L'enjeu de la concurrence loyale se pose à l'échelle internationale : **l'Union européenne doit développer des réponses efficaces aux politiques incitatives des Etats Unis et aux actions commerciales agressives de la Chine. La garantie d'une concurrence loyale passe aussi par le contrôle de la conformité qui doit constituer un élément structurant du marché des équipements électrotechnologiques** tant en matière environnementale, fiscale que s'agissant de la sécurité des produits. Toutefois, notamment dans le domaine du e-commerce, certains acteurs économiques ne respectent pas ces règles. Ils génèrent une **concurrence déloyale en mettant sur le marché européen des produits non-conformes**, augmentant ainsi les risques pour le consommateur et pour l'environnement. La FIEEC soutient les initiatives de l'Union européenne permettant d'assurer la sécurité du consommateur, un équilibre sur le marché européen et une politique de soutien à l'industrie, et **souhaite renforcer ces initiatives.**

La FIEEC propose de :

- 48.** Créer un fonds de souveraineté européen qui permettra de répondre aux investissements massifs que déploient la Chine et les Etats Unis
- 49.** Permettre à l'industrie européenne de saisir plus facilement et plus rapidement la Commission européenne concernant la défense commerciale de l'UE, afin qu'elle mette sous surveillance les produits ou secteurs soumis à une concurrence déloyale
- 50.** Travailler à la reconnaissance des normes internationales par toutes les parties prenantes
- 51.** Travailler, au sein de l'Union européenne, à la reconnaissance de normes mutuelles
- 52.** Renforcer la coopération entre les autorités de surveillance du marché et les entreprises afin de créer un cadre réglementaire favorable à une concurrence loyale
- 53.** Lutter davantage contre les produits non conformes aux réglementations européennes et/ou contrefaisants
- 54.** Assurer le déploiement dans tous les Etats Membres des signaleurs de confiance prévus par le règlement sur la surveillance du marché et la conformité des produits

Soutenir une politique d'innovation ambitieuse

Dans un contexte économique international particulièrement complexe, couplé à la nécessité de répondre aux transitions écologique et numérique, **l'innovation est la condition sine qua non de l'évolution et de la compétitivité des industries électriques, électroniques et numériques.**

Aussi, nous nous réjouissons de la mise en place par l'Union européenne de programmes de recherche et développement tels qu'Horizon Europe, Life, le programme pour une Europe numérique ou encore les programmes européens importants d'intérêts communs (IPCEI).

La FIEEC rappelle toutefois que pour favoriser l'innovation technologique, **l'Union européenne doit aller plus loin et renforcer les outils pertinents existants.**

La FIEEC propose de :

- 55.** Flécher significativement les budgets européens vers les programmes existants de soutien à l'innovation
- 56.** Donner la priorité à la recherche appliquée et à la compétitivité dans le cadre des programmes européens de recherche et développement
- 57.** Valoriser les chaînes de valeurs stratégiques pertinentes dans le cadre des IPCEI
- 58.** Intégrer la production et les process d'élaboration dans les IPCEI
- 59.** Simplifier les IPCEI afin qu'ils répondent aux objectifs ambitieux fixés par le Green Deal Industrial Plan

ENTRETIEN

Javier Ormazabal

Président d'Orgalim

Quels sont les principaux axes de propositions défendus par Orgalim ?

Orgalim soutient un programme politique stratégique en faveur d'une production industrielle de pointe et compétitive en Europe, capable de soutenir la transition vers la neutralité carbone. Ce projet repose sur trois piliers fondamentaux : l'électrification, les technologies de fabrication et l'innovation.

Ses propositions phares s'articulent autour de plusieurs axes, parmi lesquels l'allègement des contraintes réglementaires, souvent disproportionnées et inadaptées, qui pèsent sur les industries de haute technologie et entravent le développement de solutions pourtant indispensables pour atteindre la neutralité carbone. Il est également impératif de retrouver un leadership mondial en matière de recherche et d'innovation et d'investir massivement pour garantir la compétitivité de nos futurs produits et solutions à l'échelle mondiale et favoriser ainsi la croissance économique et la création d'emplois sur le continent. L'engagement envers le marché unique européen s'avère également crucial pour assurer la compétitivité industrielle à long terme de l'Europe et atteindre la neutralité carbone.

« *Il est impératif de retrouver un leadership mondial en matière de recherche et d'innovation* »

Les législations sur les services numériques de l'Union européenne doivent également être adaptées aux besoins spécifiques des industries manufacturières afin de stimuler l'innovation sans entraver le dynamisme de l'Europe. Il est par ailleurs primordial de supprimer les barrières commerciales pour aider les industries européennes de haute technologie à diversifier leurs



chaînes d'approvisionnement afin d'accroître leur résilience, de préserver leur compétitivité tout en explorant de nouveaux marchés de croissance. Enfin, garantir un approvisionnement énergétique compétitif et sûr pour augmenter la capacité énergétique neutre en carbone, réaliser d'importantes économies avec davantage d'efficacité énergétique et développer des systèmes plus intelligents et flexibles.

En quoi la réglementation actuelle pèse-t-elle sur l'industrie manufacturière européenne de haute technologie ?

Face à une concurrence mondiale intense et des défis structurels déjà pressants tels que les coûts énergétiques, la démographie et l'inflation, nos industries se trouvent dans une situation extrêmement délicate. Et ce d'autant que leur position concurrentielle est aggravée par de nouvelles charges réglementaires lourdes, avec des exigences souvent excessives, peu claires voire contradictoires dans la législation récente de l'UE.

Nous ne nous opposons pas à la réglementation en soi, d'autant qu'Orgalim a activement appelé à des règles claires et cohérentes dans des domaines tels que la cybersécurité, la conception du marché de l'électricité et les matières premières. Ce que nous critiquons, c'est une réglementation disproportionnée et inadaptée qui crée des charges, notamment pour les PME, qui ne sont pas nécessaires pour générer de meilleurs résultats politiques. Parmi les exemples récents, citons les nouvelles obligations massives des entreprises en matière de rapports sur le développement durable, de propriété et d'accès aux données industrielles, ou encore de diligence raisonnable dans les chaînes d'approvisionnement. Un autre point qui nous préoccupe est l'établissement de nouvelles barrières au niveau national, sans supprimer celles qui existent déjà, ce qui affaiblit le marché intérieur européen pourtant essentiel pour maintenir notre compétitivité mondiale.

« *Ce que nous critiquons, c'est une réglementation disproportionnée et inadaptée* »

Ces charges réglementaires minent l'attrait de l'Europe pour l'investissement et l'innovation et entravent la capacité de nos entreprises à conduire la double transition verte et numérique. C'est pourquoi Orgalim travaille activement avec les décideurs politiques de l'UE pour inverser cette tendance dans le cadre de la nouvelle législature qui démarre, afin de préserver et renforcer la capacité de nos industries sur le sol européen.

Comment envisagez-vous les défis liés à l'électrification ?

L'UE s'est engagée à accélérer la production de technologies clés pour développer les énergies renouvelables et décarboner le système énergétique. Cette transition vers l'électrification de l'économie entraînera une augmentation significative de la

demande en électricité. Dans ce contexte, les technologies de réseau et d'efficacité énergétique deviennent des partenaires cruciaux pour rendre nos systèmes énergétiques plus intelligents et plus flexibles. L'objectif est clair : adapter nos infrastructures et optimiser l'efficacité énergétique dans les secteurs tels que l'industrie, les transports et le bâtiment.

Les entreprises européennes sont à la pointe de la production de bon nombre de ces technologies essentielles. Cependant, plusieurs obstacles empêchent leur adoption à grande échelle. Le premier d'entre eux est le manque d'investissement notamment dans les infrastructures, alors même qu'un financement substantiel est nécessaire pour mettre à l'échelle des solutions éprouvées. Bien que l'implication du secteur public soit cruciale, il faut s'attaquer aux obstacles liés à l'investissement privé en lien notamment avec la taxonomie de l'UE, les instruments de financement bureaucratiques et la fragmentation du marché intérieur.

« *Aligner les réglementations sur les besoins de l'industrie demeure un obstacle de taille et une priorité absolue* »

Un autre défi majeur consiste à mettre en place un environnement réglementaire adapté. La numérisation est une pierre angulaire de l'électrification mais les récentes réglementations de l'UE, telles que la loi sur l'intelligence artificielle ou sur les données, ne s'alignent pas toujours sur les applications industrielles. La compréhension limitée des décideurs politiques face à ces enjeux complexes rend les choses encore plus difficiles. Aligner les réglementations sur les besoins de l'industrie demeure un obstacle de taille et une priorité absolue pour Orgalim à l'aube de la prochaine législature européenne.

ENTRETIEN

Fabrice Le Saché

Vice-président du Medef en charge de l'Europe

*Pour une Europe puissante,
innovante et compétitive*

Le président du Medef, Patrick Martin, a fait de l'Europe une des priorités de son mandat. Vous étiez à ses côtés en novembre dernier pour lancer le « plan Europe » du Medef à Bruxelles. En quoi consiste-t-il ?

Effectivement, cet engagement fort énoncé durant sa campagne devient aujourd'hui une réalité tangible. Il s'agit de renforcer notre expertise, notre légitimité et nos moyens d'action sur les sujets européens. Concrètement, cela reposera sur deux axes : crédibilité & visibilité. Le Medef renforcera sa présence à Bruxelles avec la création de la Maison des Entreprises de France et une intensification de nos activités de diplomatie économique. Gagnant en crédibilité, le Medef organisera une REF Thema Europe annuelle, accompagnée d'un cycle de rencontres sur les principaux enjeux européens. Nous aspirons également à collaborer davantage avec les autres patronats européens pour mieux coordonner nos actions et porter des positions communes au bénéfice de nos entreprises. Enfin, la Commission Europe et International du Medef jouera un rôle central dans l'élaboration de notre doctrine européenne et le déploiement de notre « stratégie Europe », afin d'accroître notre influence sur la scène européenne.

Dans quel état d'esprit le Medef envisage-t-il les prochaines échéances européennes ?

Le Medef s'engage à jouer un rôle prépondérant dans le débat entourant les élections européennes. L'importance de ce scrutin pour l'avenir de l'Union européenne, et de son économie, est cruciale. Et ce d'autant qu'il s'inscrit dans un contexte de compétition mondiale accrue, de multiplication des zones de conflits et de transitions environnementales, technologiques et démographiques qui ne cessent de s'accélérer. En défendant les intérêts des entreprises françaises, le Medef ambitionne de contribuer à une Europe puissante, qui innove et trace le chemin d'une croissance responsable. Pour cela, une consultation a été lancée auprès de nos adhérents dont les résultats alimenteront la



réflexion des candidats et l'agenda de la nouvelle Commission européenne. Le Medef prévoit également d'accueillir, le 18 avril prochain, les têtes de liste aux élections européennes afin de les confronter aux grands sujets qui structureront les débats des prochaines années.

Quels sont ces grands sujets ?

Nous avons identifié 9 défis majeurs qui doivent guider nos actions : une gouvernance européenne agile et pragmatique, un marché intérieur dynamique, une souveraineté renforcée en collaboration avec les acteurs économiques, une présence mondiale solide dans le domaine numérique, une stratégie de décarbonation équilibrée qui préserve la compétitivité, une adaptation de notre modèle social aux enjeux actuels, une ouverture commerciale éclairée, une fiscalité favorisant croissance et compétitivité, et enfin, une politique industrielle encourageant l'implantation des activités productives en Europe. Les entreprises réclament une Europe propice à la croissance, mais moins contraignante. Le Medef défend une Europe puissante, innovante et compétitive tout en s'opposant fermement à une bureaucratie européenne qui produit des normes sans tenir compte des décisions des États concurrents sur la scène économique internationale, au détriment de nos entreprises. Il y a encore beaucoup à faire et de nombreux combats à mener, mais nous sommes déterminés à relever ces défis !

ENTRETIEN

Oliver Blank

Directeur des Affaires Européennes et Internationales du ZVEI,
l'association allemande de l'industrie électro-numérique

Comment voyez-vous la campagne européenne en Allemagne ?

Notre perspective est façonnée par le contexte crucial de l'année 2024. Les élections pour le prochain Parlement européen, prévues du 6 au 9 juin, marqueront le début d'une nouvelle phase où un nouveau Parlement sera formé et une nouvelle Commission européenne prendra en charge l'orientation politique des cinq prochaines années. Cela intervient dans une période d'incertitude marquée par d'importants événements mondiaux tels que les élections aux États-Unis, des conflits internationaux, des perturbations continues des chaînes d'approvisionnement mondiales et un contexte économique en déclin. Ces défis s'ajoutent aux transformations en cours liées à la numérisation et à la transition vers une économie plus verte. Au sein du ZVEI, nous représentons plus de 1 100 entreprises membres, comptant plus de 900 000 salariés en Allemagne. Ces membres constituent une part significative de l'électorat et nous cherchons à attirer leur attention sur l'importance de bâtir une Union européenne (UE) plus résiliente et stratégiquement orientée pour affronter les défis mondiaux de la prochaine décennie. Nous encourageons donc vivement les salariés du secteur à se renseigner sur les enjeux européens et à s'impliquer dans le futur de l'Europe en exerçant leur droit de vote !

Quels sont les principales propositions défendues par le ZVEI ?

Les propositions principales du ZVEI sont en cohérence avec les objectifs fixés par le Green Deal européen pour 2030 et 2050. Nous sommes fermement convaincus que la concrétisation des objectifs climatiques est intimement liée aux domaines de la numérisation, de l'électrification et de l'automatisation. Le ZVEI identifie cinq domaines prioritaires sur lesquels la nouvelle Commission européenne devrait concentrer ses efforts. En première instance, l'électrification et la préservation du climat avec le renforcement du marché intérieur de l'énergie, une meilleure coordination des prix de l'énergie et des approvisionnements extérieurs de l'UE, ainsi que le



développement de réseaux intelligents au sein de l'UE. Parallèlement, nous insistons sur l'importance de la numérisation et de la normalisation, en prônant une consolidation législative, un renforcement des liens avec les partenaires mondiaux et la reconnaissance de l'importance des normes pour l'innovation notamment dans les domaines liés à la double transition verte et numérique. L'amélioration de la compétitivité internationale figure également parmi nos priorités, avec des mesures visant à faciliter l'accès aux matières premières et à adopter une approche stratégique des ALE¹, tout en renforçant les règles du commerce international via la réforme de l'OMC². Pour ce qui est du marché intérieur, nous préconisons la réduction des exemptions et un recentrage sur le NLF³ comme principe directeur. Enfin, l'impératif de durabilité doit prévenir d'une réglementation PFAS⁴ qui ralentirait la transformation verte et numérique, avec une meilleure coordination des exigences en matière de reporting développement durable pour les entreprises et moins de bureaucratie causée par les nouvelles réglementations en matière de taxonomie, CSRD⁵ et EUCSDDD⁶.

1. Accords de libre-échange.

2. Organisation mondiale du commerce.

3. Nouveau Livre Blanc sur le Marché Intérieur.

4. Substances per- et polyfluoroalkylées.

5. Corporate Sustainability Reporting Directive.

6. Corporate sustainability due diligence directive.

CYBERSÉCURITÉ

Directive NIS 2 : comment l'anticiper ?

ACN
Alliance pour la confiance numérique ■ ■ ■

L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN), syndicat membre de la FIEEC représentant notamment le secteur de la cybersécurité, publie une analyse approfondie de la directive NIS 2 qui constitue une évolution majeure dans le paysage européen de la sécurité en ligne.

Votée en 2016, la directive NIS - Networks and Information Security - avait pour objectif d'établir un cadre de coopération et de gestion de la cybersécurité au sein de l'Union Européenne. Elle visait également à définir des exigences de sécurité pour une catégorie restreinte d'acteurs économiques appelés "Opérateurs de Services Essentiels", du fait de leur exposition aux risques cybernétiques et de l'impact potentiellement dévastateur de leur défaillance en cas d'attaque informatique.

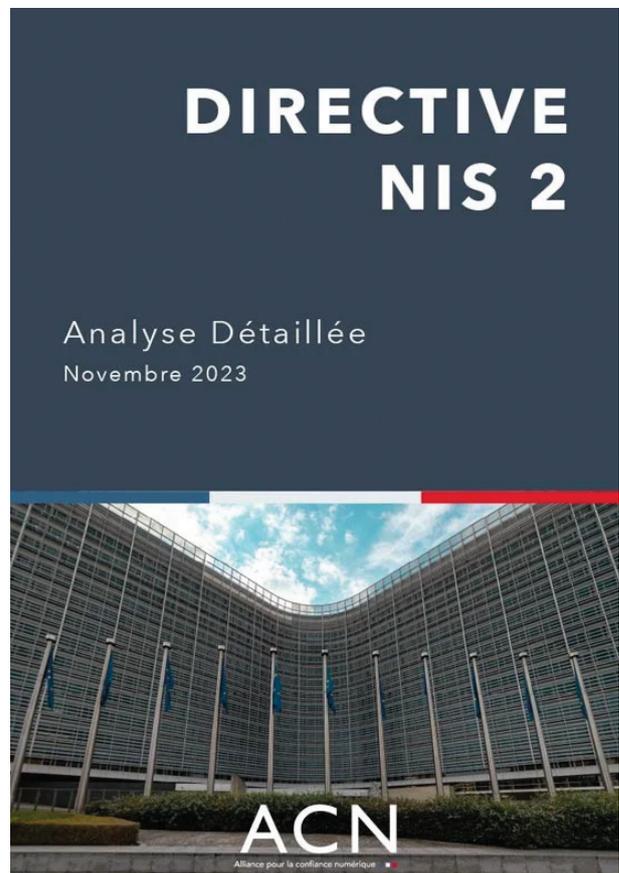
La directive NIS 2, en vigueur depuis le 17 janvier 2023, s'inscrit dans la continuité de cet objectif initial tout en élargissant le périmètre des entreprises assujetties à des obligations de sécurité renforcées.

Cette évolution majeure implique désormais de nombreuses entreprises membres des syndicats affiliés à la FIEEC. Elles sont dorénavant incluses dans la catégorie des « entités essentielles » ou des « entités importantes » redéfinies par la directive NIS 2. À compter de l'automne 2024, elles devront donc respecter les obligations de cybersécurité associées à ces nouvelles catégories.

Les États membres disposent jusqu'à octobre 2024 pour transposer ces obligations en politiques

nationales. En France, des consultations sont en cours afin de définir précisément les modalités d'application de cette directive.

Dans cette optique, l'ACN a produit un document pour offrir une première lecture claire et accessible de cette réglementation cruciale et faciliter la transition de ces secteurs vers une meilleure protection et résilience contre les cybermenaces.



Ce document est disponible en téléchargement sur www.confiance-numerique.fr



MARCHÉ UNIQUE DES DONNÉES

Une révolution pour les entreprises



Pour assurer la souveraineté numérique de l'Europe à l'horizon 2030, la Commission européenne a présenté en février 2020 le Data Governance Act (DGA) et le Data Act, deux piliers majeurs de sa stratégie pour les données. Ces réglementations visent à développer un marché unique de la donnée tout en préservant la confidentialité des informations personnelles.



Data Governance Act : vers une régulation du partage de la donnée

Entré en vigueur en septembre 2023, le DGA vise à concilier l'accès à de larges volumes de données tout en garantissant un contrôle renforcé des données personnelles dans la continuité du règlement général sur la protection des données (RGPD). *In fine*, le texte vise à promouvoir la réutilisation des données du secteur public, à créer un nouveau modèle commercial pour l'intermédiation de données et à installer un comité européen favorisant l'innovation.

L'instauration de mécanismes pour la réutilisation sécurisée des données du secteur public, incluant des données sensibles, reposera sur des organismes équipés techniquement pour garantir le respect de la vie privée et de la confidentialité.

Pour les entreprises, des plateformes numériques émergentes pourront servir d'intermédiaires pour le partage volontaire et sécurisé des données, sans crainte d'un usage abusif des informations partagées ni perte de leur avantage concurrentiel.

En ce qui concerne les données personnelles, ces services d'intermédiation aideront les individus à exercer leurs droits dans le cadre du RGPD.

Ces prestataires de services seront inscrits dans un registre et ne pourront pas tirer parti des données, notamment en les vendant.

Data Act : vers une équité d'accès et d'utilisation des données

Adopté fin novembre 2023, le Data Act régit l'accès et l'utilisation équitables des données générées au sein de l'Union européenne dans tous les secteurs économiques. Son objectif est clair : assurer une distribution équitable de la valeur issue des données, promouvoir un marché compétitif, favoriser l'innovation et rendre les données accessibles à tous.

Ce règlement renforce le contrôle des individus et des entreprises sur leurs données en permettant une plus grande portabilité des informations générées par des objets ou appareils intelligents. Il accorde également aux utilisateurs d'appareils connectés, allant des appareils électroménagers aux machines industrielles intelligentes, un accès direct aux données souvent collectées par les fabricants et prestataires de services.

Tout en encourageant le partage de données, ce règlement assure une protection adéquate des secrets d'affaires et des droits de propriété intellectuelle. Il laisse une marge de manœuvre aux États membres pour organiser la transposition au niveau national et prévoit une autorité de coordination pour faciliter cette transition.

En somme, ces deux actes réglementaires marquent une étape cruciale vers un univers européen des données plus ouvert, innovant et respectueux des droits individuels et des intérêts économiques, tout en renforçant la position de l'Europe dans le paysage numérique mondial.

BONNES PRATIQUES

Tous éco-responsables, suivez le guide !



AFNUM
Alliance Française des Industries du Numérique

Dans une ère où le numérique est omniprésent, l'AFNUM lance la 3e édition de son « Guide de l'éco-utilisateur du numérique ». Publié en novembre 2023, il offre une mine de conseils pour tous, grand public et organisations, afin de réduire l'empreinte environnementale des produits numériques à toutes les étapes de leur cycle de vie.

À l'achat, des conseils éclairés sont dispensés pour sélectionner les équipements selon des critères environnementaux. À l'utilisation, des astuces pratiques sont proposées pour optimiser la consommation énergétique et entretenir les appareils, réduisant ainsi le gaspillage numérique quotidien. En fin de vie, des informations sont fournies sur la collecte, le recyclage et la valorisation des déchets.

Florence Ropion, présidente de l'AFNUM, souligne que "la transition numérique doit favoriser la transition écologique en incitant le passage d'une consommation linéaire vers une économie circulaire". A ce titre, le guide met en lumière les avancées en matière d'éco-



conception, les engagements RSE des entreprises du numérique et les dispositifs de commande publique pour des achats durables.

Dévoilé lors du Green Tech Forum dont l'AFNUM est partenaire, ce document constitue une référence pour ceux qui cherchent à réduire l'impact de leurs activités numériques. Les prochaines éditions 2024, à Paris et Bruxelles, joueront un rôle essentiel pour porter ces discussions capitales au plus près des institutions.

Des initiatives inspirantes pour un numérique responsable

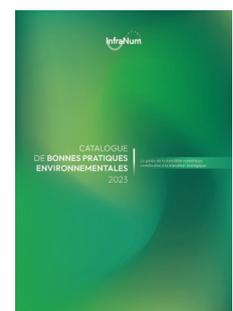
L'année 2023 marque un fort engagement de la filière des infrastructures numériques en faveur d'actions concrètes respectueuses de l'environnement. En septembre dernier, la fédération InfraNum a confié à Eric Jammaron, président d'Axione, la mission de formuler et recenser les meilleures pratiques pour guider les entreprises vers des actions toujours plus alignées avec la transition écologique.

Ces recommandations, provenant de 31 entreprises de tous les métiers de la filière, couvrent l'intégralité des activités : des processus de production à l'offre client en passant par la sensibilisation des équipes. Elles incluent des stratégies RSE avec des diagnostics environnementaux précis (bilan carbone, analyse de cycle de vie), des améliorations de la performance énergétique des sites industriels (développement EnR, récupération d'eau, éco-conception), des actions sur les équipements utilisés (réparation et reconditionnement)

et de sensibilisation des employés.

Eric Jammaron souligne « l'importance de la contribution du numérique aux objectifs climatiques » et encourage les entreprises à « se mobiliser largement ». Ce catalogue met également en lumière les outils de mesure de l'empreinte environnementale et les enjeux juridiques à prendre en compte, notamment le reporting extra-financier.

Disponible en ligne, ce guide marque le début d'une série d'actions pour InfraNum, comme l'accompagnement des TPE/PME/ETI dans leur transition, l'harmonisation des bilans carbone par un référentiel sectoriel commun et la contribution du numérique à la décarbonation d'autres secteurs.



TNT UHD Une révolution télévisuelle pour Paris 2024 !



Ces dernières années ont été le théâtre d'une montée en puissance des téléviseurs en Ultra haute définition (UHD) dans les foyers français. L'essor des technologies innovantes des fabricants et l'abondance croissante de contenus en UHD sur les plateformes et services audiovisuels en ligne ont alimenté cet intérêt renouvelé. Cette tendance a encouragé la modernisation de la télévision numérique terrestre (TNT) pour permettre la diffusion de contenus en UHD 4K.

En 2023, l'AFNUM a joué un rôle crucial en soutenant le projet ambitieux de France Télévisions de diffuser en UHD les chaînes France 2 et France 3 sur la TNT. De nombreuses actions ont été menées auprès de l'éditeur et des pouvoirs publics, incluant la compilation de statistiques sur la compatibilité du parc de téléviseurs avec l'UHD. Ces données ont été essentielles pour défendre le projet auprès du ministère de la Culture. En effet, la majorité des foyers n'auront pas à remplacer leur équipement puisque les deux tiers des téléviseurs français sont déjà compatibles avec cette technologie.

Des échanges réguliers avec l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM, ex-CSA) ont souligné l'importance de définir les conditions de lancement avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. L'implication de l'AFNUM et de ses membres a porté ses fruits, puisque l'ARCOM a accordé à France

Télévisions l'autorisation de diffuser ses programmes en UHD sur la TNT, le 27 octobre 2023. L'avenir s'annonce prometteur : la TNT UHD sera progressivement déployée, zone par zone, jusqu'en juin 2024 et offrira une expérience visuelle et sonore de qualité supérieure lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Une opportunité pour les téléspectateurs de bénéficier gratuitement d'une technologie sobre en énergie !

Pour assurer le succès de cette innovation et renforcer l'intérêt de la TNT pour le spectateur, une communication soutenue des pouvoirs publics et des éditeurs est essentielle. L'AFNUM s'engage de son côté à promouvoir le rôle des fabricants auprès des décideurs politiques et de l'écosystème. Cette volonté se manifeste notamment par un partenariat étroit avec le Colloque pour l'avenir de la TNT, ainsi que la tenue d'un stand au Salon H'Expo pour présenter le projet de France Télévisions aux bailleurs sociaux.

En 2024, l'AFNUM et ses adhérents demeureront mobilisés pour garantir le plein succès de cette opération, qui constituera un signal positif pour la modernisation de la plateforme TNT et encouragera de nouveaux éditeurs à s'engager dans la voie de l'UHD.

EUROPE

Comment surmonter
des injonctions parfois contradictoires ?

En matière d'équipements thermiques et aéraliques dans les bâtiments, le cadre réglementaire est désormais très majoritairement fixé par l'Europe. Les exemples sont nombreux : *directive sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD)*, *réglementation sur l'écoconception pour des produits durables (ESPR)*, réglementation sur les gaz fluorés (F-Gas), etc. Et si chaque État membre de l'Union européenne (UE) adapte ce cadre réglementaire, la France ne manque jamais d'exprimer ses particularités.

Malgré une approche volontaire sur la plupart des sujets environnementaux, les industriels sont confrontés à certaines difficultés. D'un côté, la multitude des réglementations en cours finit par générer des contradictions. D'un autre côté, les délais imposés par l'agenda politique sont parfois incompatibles avec les réalités industrielles. Avec la meilleure volonté, les changements de technologie ne peuvent se faire en deçà d'un délai compatible avec la production industrielle. À l'échelle européenne, pour tenter d'apporter l'éclairage du terrain au niveau des organes de décision, les 83 sociétés réunies au sein d'Uniclisma travaillent avec 5 associations : l'*European heating Industry (EHI)*, l'*European heat pump association (EHPA)*, l'*European partnership for energy and environment (Epee)*, pour les fluides frigorigènes, l'*European ventilation industry association (Evia)* ou encore *Eurovent Association*.

Un exemple concret d'injonction contradictoire : d'un côté, la réglementation F-Gas qui accélère les restrictions d'usage des fluides frigorigènes par rapport au rythme déjà prévu et d'un autre côté les plans *Repower EU* et *Réindustrialisons la France* qui comptent sur le développement rapide des pompes à chaleur pour regagner de l'indépendance énergétique. Concernant les fluides frigorigènes, depuis 1987 et le protocole de Montréal, les industriels ont déjà absorbé plusieurs grandes mutations : fin des CFC¹, élimination des HCFC², puis transition vers les HFC³. Ils sont volontaires pour agir le plus vite possible. Mais trouver



Les 83 sociétés réunies au sein d'Uniclisma travaillent avec 5 associations à l'échelle européenne pour apporter l'éclairage du terrain au niveau des organes de décision

de nouvelles solutions après trois révolutions n'est pas chose facile. À ce jour, il n'existe toujours pas de fluide de substitution aux molécules de type HFC pour tous les types de pompes à chaleur.

L'industrie pourra-t-elle en même temps changer ses technologies et augmenter la production dans un délai record ? Comment réussir ce double défi ? Une chose est sûre, Uniclisma n'a pas fini de travailler avec les associations européennes sur des sujets vitaux pour l'industrie et de collaborer avec la FIEEC pour agir vers les pouvoirs publics français.

¹ CFC : chlorofluorocarbures.

² HCFC : hydrochlorofluorocarbures.

³ HFC : hydrofluorocarbures.

CUBE FLEX SAISON 2 La Team GIMELEC est sur les rangs !



Le Championnat de France des économies d'énergie est à nouveau lancé, autour du concours de flexibilité électrique - Challenge CUBE Flex - animé par l'Institut Français pour la Performance du Bâtiment et Action for Market Transformation et soutenu par RTE Réseau de Transport d'Électricité et le GIMELEC dont nombre d'adhérents sont engagés dans la compétition !

Engagé activement au sein du comité technique de CUBE Flex, le GIMELEC assure un suivi attentif des retours d'expérience, mettant en lumière les bonnes pratiques, notamment autour des solutions de pilotage énergétique. Plusieurs membres du syndicat, en tant qu'acteurs clés de la flexibilité énergétique des bâtiments, sont engagés dans la saison 2 de cette

compétition : ABB France, Distech Controls, Legrand, Sauter Régulation, Schneider Electric, Siemens.

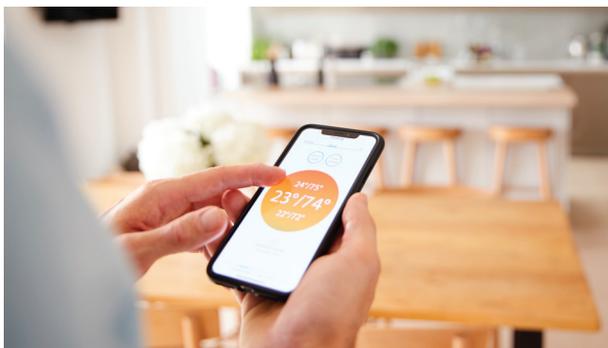
Cette équipe de choc s'est lancée durant l'hiver 2023 dans une série d'expérimentations visant :

- la flexibilité dite "structurelle et régulière", destinée à équilibrer la charge énergétique quotidienne ;
- la flexibilité de sauvegarde qui intervient lors d'une alerte Ecowatt, réduisant drastiquement la consommation du bâtiment pendant quelques heures.

La course à l'efficacité énergétique est lancée : rendez-vous au printemps 2024 pour découvrir les résultats du concours !

Pour en savoir plus : www.cube-flex.org

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE Coup de pouce pour le pilotage connecté du chauffage



Afin d'ancrer de manière pérenne la sobriété dans le quotidien des Français, le gouvernement a créé un coup de pouce CEE (Certificats d'Économies d'Énergie). Lancé le 1^{er} décembre 2023, il permet d'obtenir, sans condition de ressources, une aide qui va jusqu'à 80 % du montant de l'installation d'un système de pilotage connecté du chauffage pour gérer toutes les pièces des logements. Celle-ci devra être réalisée par un professionnel qualifié des solutions de pilotage.

Permettant d'anticiper la récente réglementation qui impose qu'à horizon 2027, les 37 millions de logements français soient équipés d'un thermostat par pièce, ce

Coup de Pouce va encore plus loin. Il incite les Français vivant dans un logement doté d'un chauffage individuel, à installer un système de pilotage incluant, en sus des thermostats, une commande centralisée connectée avec l'ensemble des radiateurs. Ce système permet une programmation fine par l'utilisateur au plus proche de ses besoins réels dans chaque pièce. Le chauffage est piloté localement ou à distance via une application sur smartphone dotée d'une interface ergonomique. Le dispositif devra également être capable d'informer le consommateur des alertes du signal EcoWatt ou EcoGaz pour consommer au meilleur moment. Les solutions répondant aux critères d'éligibilité du Coup de Pouce se trouvent dès à présent mises en avant dans les points de vente et sites de e-commerce des distributeurs, dans le cadre du Plan Thermostat.

« C'est une avancée inédite pour les Français ainsi que pour toute la filière – fabricants, distributeurs et installateurs électriciens et chauffagistes – qui est pleinement mobilisée pour que ce dispositif soit un véritable succès ! »

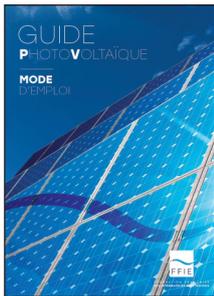
Benoît Coquart
Président d'IGNES

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Plongez dans l'innovation !



Que vous soyez passionné(e) de photovoltaïque ou de récits d'expériences, intéressé(e)s par le marché captivant de la Silver Economy ou de la Maison du Futur, en passant par les nouveaux outils managériaux, les ressources de la FFIE vous surprendront agréablement ! **Explorez l'éventail de documents et outils récemment publiés, pour toutes les sphères d'activité et les marchés, en accès libre sur www.ffie.fr.**



Guide Photovoltaïque « Mode d'emploi »

Pour se lancer sur ce marché qui explose. Réalisé en partenariat avec Formapelec, Qualifelec, Consuel et la SMA BTP, il se compose de fiches pratiques sur la formation, la qualification, l'assurance, les attestations de conformité, les chiffres clés du marché et les coups de pouce financiers.

Avec pour chacun d'eux des infos clés techniques, sur le chantier, le cahier des charges, la durée, la mise en concurrence et un volet conseil.

Guide RH

Composé de 8 mémos pour manager son équipe au quotidien. Ludiques, pédagogiques, efficaces et remplis d'humour, ils font le plein de bonnes pratiques sur des thèmes comme intégrer un nouveau salarié, manager la nouvelle génération, gérer son temps et piloter une réunion...



Guide « La Maison du futur »

Préfacé par le président de la FFIE Pascal Toggenburger et le président de la Commission technique et innovations Frédéric Demongeot, nous propulse en 2040 autour des perspectives d'avenir.

Marché de la Silver Economy : Guide pratique de solutions numériques et domotiques

A destination des intégrateurs électriciens, conçu avec IGNES.

Guide Gestion intelligente de l'énergie

Avec un dossier spécial « retours d'expérience ».

SOLUTION DE PILOTAGE

Réduire sa facture de gaz : des écoGESTES pour tous !

ENSEMBLE
ignes
DONNONS VIE
AU BÂTIMENT



Pour poursuivre les efforts engagés en matière de sobriété énergétique, IGNES en partenariat avec l'ADEME, GRTgaz, Teréga et GRDF, a créé quatre fiches répertoriant les écoGESTES ainsi que les solutions de pilotage permettant de réaliser des économies d'énergie au quotidien. L'expertise complémentaire de chacun a permis de proposer un plan d'actions facilitant la baisse des consommations d'énergie dans les logements et le secteur du petit tertiaire.

Rappelons qu'en France, 12,8 millions de logements et 200 000 locaux professionnels utilisent le gaz principalement pour se chauffer. Écogaz permet d'informer les utilisateurs en temps réel du niveau de consommation de gaz et de la situation du réseau. Lancé dans un contexte de tensions sur l'approvisionnement gazier, ce dispositif valorise les écoGESTES permettant aux Français de réduire leur consommation. Les fiches ont été créées par typologie de bâtiment pour guider les particuliers comme les professionnels : maison individuelle, logement collectif privé, logement habitat social, et petit tertiaire. Pour une consommation au « juste nécessaire », les solutions de pilotage des appareils décrites dans les fiches sont indispensables et complémentaires aux écoGESTES manuels ainsi qu'à la rénovation globale des bâtiments.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Des batteries plus durables bientôt sur le marché



Le Conseil européen a adopté un règlement majeur, daté du 12 juillet 2023, renforçant les normes de durabilité des batteries et de leurs déchets. Il s'applique à toutes les catégories de batteries, qu'elles soient portables, utilisées dans les véhicules électriques, industrielles, SLI ou pour moyens de transport légers, sur l'ensemble de leur cycle de vie, de la production au recyclage. Ces règles favorisent une économie circulaire en imposant des exigences en matière de fin de vie, d'objectifs de collecte, de valorisation des matériaux ainsi qu'une responsabilité accrue des producteurs.

Parmi ces objectifs, le taux de collecte des déchets de batteries portables est fixé à 63 % d'ici fin 2027 et 73 % d'ici fin 2030. Pour les batteries utilisées dans les moyens de transport légers, ces objectifs sont de 51 % d'ici fin 2028 et 61 % d'ici fin 2031. Par ailleurs, le règlement vise à atteindre 50 % de valorisation du lithium d'ici fin 2027 et 80 % d'ici fin 2031, ajustables par actes délégués en fonction du marché et de la

technologie. Des pourcentages minimaux de contenu recyclé sont également imposés pour les batteries industrielles, SLI⁽¹⁾ et de véhicules électriques (16 % de cobalt, 85 % de plomb, 6 % de lithium et 6 % de nickel). Elles devront être accompagnées d'une documentation sur le contenu recyclé.

D'ici 2027, les batteries portables devront être remplaçables par l'utilisateur et pour les moyens de transport légers, par un professionnel indépendant. Ces dispositions revêtent une importance capitale pour les consommateurs en incitant à l'ajustement des produits. Il est important de noter que le projet de loi « DADUE » visant à adapter diverses dispositions au droit de l'Union européenne en matière d'économie, de finances et de transition écologique, transpose les règles relatives aux batteries, notamment en ce qui concerne la collecte et la valorisation des déchets.

(1) Pour Starting, Lighting, Ignition, i.e. batterie automobile standard de démarrage et allumage

MACF : Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières est effectif

La période transitoire du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières de l'UE (MACF) a débuté le 1^{er} octobre 2023 et se terminera le 31 décembre 2025.

Les entreprises qui importent des produits couverts par le mécanisme, listés à l'annexe 1 du règlement européen 2023/956, doivent donc désormais déclarer les quantités de produits importées ainsi que les émissions de gaz à effet de serre associées à leur fabrication. Le 22 décembre 2023, la Commission européenne a publié les « valeurs par défaut » devant permettre de calculer une valeur d'émissions de gaz à effet de serre des produits quand l'importateur ne peut pas obtenir les valeurs réelles de la part des fournisseurs étrangers. Ces valeurs par défaut seront révisées régulièrement en fonction de l'amélioration des connaissances.

Du côté de la FIEEC, il est bien entendu fondamental de suivre les premiers rapports trimestriels qui seront déposés sur la plateforme européenne, dont l'accès en France se fait via le site de la douane.

Par ailleurs, au cours de cette année, la FIEEC continuera de porter le sujet de l'impact du MACF sur les secteurs aval et sur l'exportation, notamment au sein d'Orgalim qui prépare une étude d'impact sur une vingtaine de produits clés fabriqués en Europe. Les résultats de cette étude nous permettront d'apporter notre point de vue dans le cadre de l'étude d'impact que la Commission européenne doit effectuer en vue d'une éventuelle extension de l'annexe 1 aux produits aval.

Pour rappel, au sein de la FIEEC, le sujet est suivi à la fois par la direction Energie-Environnement et la direction Affaires Internationales.

EMBALLAGES

La FIEEC s'engage



En France, la loi Climat et Résilience a imposé des normes strictes pour les emballages en plastique styrénique¹, les obligeant à être recyclables et intégrables dans une filière de recyclage d'ici au 1^{er} janvier 2025, sous peine d'interdiction sur le territoire français. C'est pourquoi la FIEEC et ses syndicats intensifient leurs actions notamment auprès des éco-organismes du secteur des emballages ménagers mais aussi des détenteurs d'emballages professionnels. Preuve de son engagement sur ce dossier, la fédération a signé la feuille de route Créa-Styr et participe activement aux différents axes de travail. L'objectif : éviter l'interdiction des emballages en polystyrène expansé, largement utilisés pour protéger des produits fragiles ou lourds dans notre secteur.

La FIEEC s'engage également dans la préfiguration de la future filière de responsabilité élargie des producteurs d'emballages industriels et commerciaux, tout en contribuant à l'élaboration d'une feuille de route sectorielle axée sur la réduction, le réemploi et le recyclage (3R) des emballages, qu'ils soient destinés aux ménages ou aux professionnels.

En parallèle, la loi AGEC exige une proportion minimale d'emballages réemployés sur le marché, suscitant des ajustements organisationnels au sein de la chaîne de

distribution. Cette obligation nécessite des solutions innovantes, en évitant les options de réemploi dont l'impact environnemental global pourrait être détérioré, notamment en raison des distances de transport liées à la logistique de retour.

À Bruxelles, la profession perçoit le projet de règlement sur les emballages et déchets d'emballages comme une opportunité pour rétablir le marché unique dans ce domaine. En effet, la multiplication des exigences de marquage national, surtout en France, a nui à la libre circulation des marchandises au sein de l'Union européenne. En outre, les entreprises y voient l'occasion d'adopter une approche européenne de l'écoconception et de la recyclabilité des emballages. La FIEEC et son partenaire européen Orgalim sont mobilisés pour soutenir ces attentes auprès des pouvoirs publics afin d'harmoniser et de simplifier les réglementations en faveur d'un marché plus ouvert et efficace.

2023 a secoué le secteur de l'emballage et 2024 promet d'être tout aussi dynamique à l'échelle nationale et européenne.

¹ Plastique versatile, économique et résistant aux impacts, facile à usiner et à fabriquer.

MISSION D'ÉVALUATION DE LA LOI AGEC : La FIEEC auditionnée sur la mise en œuvre de la loi



En novembre dernier, la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a créé une mission d'évaluation de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGECE). Elle a désigné Véronique Riotton (RE, Haute-Savoie) et Stéphane Delautrette (SOC, Haute-Vienne) comme rapporteurs. Pour mémoire, Véronique Riotton était co-rapporteuse de la loi lors de son élaboration.

Cette mission a pour objet de faire un état des lieux des conséquences environnementales, économiques, sociales, juridiques et financières de la loi ainsi que des éventuelles difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de ladite loi.

Très mobilisée lors des travaux préparatoires et des débats relatifs à cette loi, les rapporteurs ont souhaité auditionner la FIEEC lors de trois tables rondes :

- Une table ronde générale rassemblant différentes fédérations industrielles

- Ainsi que deux tables rondes thématiques :

 - L'une sur le fonds réparation ;

 - L'autre sur les indices de réparabilité et de durabilité.

Les travaux de la mission devraient s'achever en mars et donner lieu à un rapport.



REPORTING DURABILITÉ

Se préparer aux nouvelles obligations



Une révolution majeure se profile dans le paysage des entreprises européennes avec la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité (CSRD), entrée en vigueur le 5 janvier 2023, qui renforce les obligations de reporting extra-financier pour certaines catégories d'entreprises et élargit le champ d'application. L'objectif est de permettre aux investisseurs d'orienter leurs capitaux vers des investissements durables, d'intégrer la durabilité dans la gestion des risques et de favoriser la transparence sur le long terme. L'instance de normalisation européenne, l'EFRAG, a récemment dévoilé le premier ensemble de normes de durabilité européennes applicables à tous les secteurs. Publié au Journal officiel de l'Union européenne, ce jeu

de 12 normes transverses détaille les informations à communiquer selon les piliers ESG (Environnement, Social, Gouvernance). 2 normes spécifiques aux PME sont également en cours de rédaction et 41 normes sectorielles devraient être élaborées dans un deuxième temps par cette même instance.

En parallèle, la France a transposé cette directive dans son arsenal juridique via une ordonnance promulguée le 7 décembre dernier, elle-même complétée par la publication de textes réglementaires. L'entrée en vigueur du nouveau dispositif est prévue pour le 1^{er} janvier 2024, avec une application progressive selon la taille des entreprises.

Calendrier d'entrée en vigueur en France :

2025 : Les sociétés cotées, les établissements de crédit et les organismes d'assurance considérés comme grandes entreprises (> 500 salariés) devront effectuer leur premier reporting pour l'exercice 2024. Les sociétés non cotées, mais qui sont soumises à l'article L. 225-102-1 du code de commerce, devront publier une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF).

2026 : Toutes les grandes entreprises dépassant au moins deux des trois seuils (20 M€ de total de bilan, 40M€ de chiffre d'affaires net, 250 salariés) seront tenues de produire un rapport sur l'exercice 2025.

2027 : Les PME cotées entrent dans la danse avec un reporting sur l'exercice 2026. Un opt-out est envisageable jusqu'en 2029, permettant un reporting sur l'exercice 2028.

2029 : Les entreprises de pays tiers, générant plus de 150 M€ de chiffre d'affaires dans l'UE avec une filiale ou une succursale, soumises à la définition de grandes entreprises (> 40M€ CA année N-1), devront rendre compte de leur exercice 2028.

À noter que les seuils ont été ajustés par la directive déléguée du 17 octobre 2023 pour tenir compte de l'inflation, avec une entrée en vigueur le 1er janvier 2024. Ces nouveaux seuils fixés à 25 M€ de total de bilan et 50 M€ de chiffre d'affaires, doivent à présent être transposés en droit national.

SALON ESPRIT MEUBLE

Le Gifam s'engage pour la durabilité et l'innovation



Pour la seconde année consécutive, le Gifam a participé au Salon Esprit Meuble en novembre à la Porte de Versailles. En présence du journaliste Eric Shorjian (Neomag) et d'Elsa Lomont, cofondatrice du label Longtime®, Camille Beurdeley, déléguée générale du Gifam, est intervenue à la Table ronde «Durabilité : quand l'économie rencontre l'écologie » pour souligner l'engagement des fabricants en matière de durabilité ainsi que les progrès réalisés en matière d'économies d'énergie depuis plusieurs décennies.

Emilie Pin, responsable statistiques et études du Gifam, est quant à elle intervenue sur les informations environnementales et énergétiques pour valoriser les appareils électroménagers, comme l'étiquette énergie et l'indice de réparabilité. Enfin Laurent Cours, directeur statistiques et études du Gifam, a partagé un focus sur la place du petit électroménager dans la cuisine, avec les tendances du moment comme le airfryer, les robots culinaires et pâtisseries ou encore la machine expresso avec broyeur intégré. Il a également souligné l'importance de l'aménagement de l'espace cuisine pour en faciliter l'usage.

Retrouvez ces interventions en replay sur le [Live Studio M 2023](#) et [YouTube - Talk Studio M 2023](#).

TROPHÉES DU SPDEI



A l'issue de sa conférence annuelle consacrée au bilan et perspectives du marché des composants électroniques en France, le Syndicat Professionnel de la Distribution en Electronique Industrielle (SPDEI) a remis ses Trophées récompensant les fabricants qui se sont distingués par la qualité de leur support et leur collaboration avec la profession.

Les lauréats ont été récompensés dans les catégories Semi-conducteurs Digital, Semi-conducteurs analogiques, Wireless et Capteurs, Affichage et Embedded, Passif, Connectique, Electromécanique, câbles et accessoire, Energie. La Conférence qui s'est tenue devant plus d'une centaine de participants, fabricants, distributeurs, sous-traitants et institutionnels, a été l'occasion d'échanger sur la situation et les perspectives du secteur de l'électronique.



FORMATION

Mobilité électrique :
prêt à booster votre expertise?**En tant qu'entreprise, la formation de vos salariés et de votre réseau est devenue incontournable ?**

Afin de vous soutenir, la FIEEC a déposé des projets de certifications sur les infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE) auprès de France compétences.

Pourquoi ?

Parce que la croissance du nombre de véhicules électriques et l'augmentation significative des ventes structurent activement le marché de la mobilité électrique en France. Les évolutions législatives, réglementaires et les avancées technologiques dans ce domaine dynamisent également son expansion.

Quel enjeu cela soulève-t-il ?

Avec la mise en place de bornes de recharge dédiées, la question de la formation devient centrale. Par conséquent, cela nécessite des qualifications pour concevoir, installer et maintenir ces infrastructures dans le respect des exigences réglementaires/normatives et des attentes des usagers.

Et concrètement ?

Trois niveaux de qualifications professionnelles sont proposés avec des certifications et des rapports d'opportunité pour chacun d'eux. Si elles sont validées par France compétences, ces certifications permettront aux entreprises de faire reconnaître leurs compétences dans l'installation d'IRVE.

CLUB RH FIEEC

Santé au travail et
attractivité professionnelle :
à nous d'agir !

Le 5 décembre, le Club RH s'est réuni en présence des experts de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) pour discuter des impacts de la réforme de 2021 et des obligations des employeurs en matière de santé au travail. Au cœur des débats : la rédaction des Documents Uniques d'Évaluation des

Risques, les services de santé au travail ou encore le passeport santé au travail.

La réforme de 2021, survenue en pleine pandémie de COVID-19, a accentué les défis auxquels étaient confrontés les services RH. Cet échange, premier volet d'une série de discussions, se poursuivra début 2024 pour explorer les contours de la nouvelle convention collective de la métallurgie en matière de santé au travail.

Parallèlement, nous avons eu le plaisir d'accueillir Valérie Pouille, déléguée générale adjointe de Worldskills France. Elle a convié les DRH de nos entreprises adhérentes à se joindre à une délégation qui se rendra à Lyon pour la compétition mondiale de 2024, une formidable opportunité de mettre en lumière et de discuter des défis auxquels nous faisons face en matière d'attractivité des métiers !

Congés payés et
convention collective :
quelles sont les
nouveautés ?

Le 12 décembre, la FIEEC a réuni le club RH pour aborder deux sujets d'actualité majeurs : les répercussions des arrêts du 13 septembre 2023 sur le maintien des congés payés pendant les arrêts maladie et le déploiement de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie en matière de classification. Avec l'expertise d'un cabinet d'avocats spécialisé en droit social, nous avons pu répondre à l'ensemble des préoccupations de nos membres tout en leur apportant un planning opérationnel des actions à mener.

Si ces enjeux vous intéressent, n'hésitez plus et rejoignez-nous ! **Pour rejoindre et participer au Club RH, contactez Camille Matagne, Directrice des Affaires sociales de la FIEEC cmatagne@fieec.fr**

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Solve for Tomorrow : L'innovation pédagogique au service de la jeunesse



Mené par Olivier Oger, vice-président ressources humaines, RSE, communication et relations gouvernementales chez Samsung Electronics France, *Solve for Tomorrow* est un ambitieux programme éducatif déployé dans pas moins de 55 pays.

Son objectif : éveiller les jeunes aux défis sociétaux majeurs et susciter des vocations pour les filières scientifiques et technologiques, en s'appuyant sur la méthodologie du design thinking.

Lancé en 2021 en France, ce programme a été construit en partenariat avec la fédération Entreprendre Pour Apprendre, réseau d'associations agréé par le ministère de l'Éducation nationale. Destiné aux élèves de la 3^{ème} à la terminale, il s'articule autour de la conception d'une solution innovante et concrète fondée sur la science ou la technologie pour répondre à des problèmes sociétaux.

Pour l'édition 2023-2024, les thématiques de transition sont au cœur du défi, avec un focus sur les transitions climatique, démographique et numérique. Chaque classe participante est guidée par un mentor salarié de Samsung et un facilitateur d'Entreprendre Pour Apprendre.

À la fin du parcours, les équipes réalisent une vidéo synthétisant leur projet et les cinq finalistes présentent leur prototype devant le jury présidé cette année par Monique Canto-Sperber, autour de personnalités telles que Antoine Bristielle (Fondation Jean-Jaurès), Axelle Desaint (Internet Sans Crainte), Blanche Leridon (Institut Montaigne) et Maxime Marzin (Sciences Po).

A n'en pas douter, *Solve for Tomorrow* est un programme porteur d'innovation éducative, qui propulse la jeunesse vers l'avenir en combinant créativité, technologie et engagement sociétal.

CHIFFRES CLÉS

Année scolaire 2021-2022



Année scolaire 2022-2023



Année scolaire 2023-2024



Elèves



Classes



Régions

SEMAINE DE L'INDUSTRIE On a un avenir à fabriquer !



L'édition 2023 de la Semaine de l'Industrie a, une fois encore, été un événement majeur pour la filière électronumérique. Dans un contexte où de nombreuses entreprises peinent à attirer des talents, le GIMELEC s'est pleinement investi, plaçant l'attractivité des métiers au cœur de ses missions.

Au sein de la Cité des sciences et de l'industrie, une rencontre physique et digitale a été organisée avec les lycéens autour de trois tables rondes. La première sur les métiers de l'industrie du futur, avec des représentants d'ABB ; la seconde, animée par Siemens et Schneider Electric, sur les métiers du bâtiment intelligent ; enfin, la troisième autour des métiers de la conception et de la fabrication des réseaux électriques de demain, avec l'intervention de JST Transformateurs.

Parallèlement, le salon GLOBAL INDUSTRIE a choisi cette semaine pour lancer officiellement son édition 2024, en

présence de son président Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance, et du ministre de l'Industrie, Roland Lescure. En tant que partenaire officiel du salon, le GIMELEC souhaite que cet événement devienne le rendez-vous incontournable de l'industrie compétitive et durable.

L'événement « Bercy fait son industrie » a également permis à plusieurs entreprises du GIMELEC de présenter leur univers : métiers, savoir-faire, produits, etc. Le véhicule Simrod de Siemens a d'ailleurs fait sensation auprès des jeunes visiteurs !

Ces initiatives illustrent le dynamisme des adhérents du GIMELEC qui se sont mobilisés sur l'ensemble du territoire lors de cette Semaine de l'Industrie, au travers de présentations, visites scolaires ou journées portes ouvertes. Le rendez-vous est pris en novembre 2024 pour porter encore plus haut et plus fort les messages sur l'attractivité des métiers de l'industrie !



Photos © Antoine de Fleurieu
Sébastien Flet Reitz – Virginie Charles
– Schneider Electric

LES WEBINAIRES DU CLUB #INNOVTECH



STOCKAGE DE L'ÉLECTRICITÉ

La course à l'innovation est lancée

FIEEC
FÉDÉRATION DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES,
ÉLECTRONIQUES ET DE COMMUNICATION

WEBINAIRE

Judi 30 novembre 2023
de 8h30 à 10h

**STOCKAGE
DE L'ÉLECTRICITÉ**
La course à l'innovation est lancée

#INNOVTECH

Le 30 novembre, le futur du stockage de l'électricité était décrypté par Claire Lajoie-Mazenc, conseillère scientifique chez RTE, Marion Perrin, responsable Développement technique et Marchés électriques chez Energy Pool et Michael Lippert, directeur Innovation et Solution Energie chez SAFT

Au-delà des enjeux d'optimisation énergétique et d'ajustement de production, il est urgent de penser à des systèmes de stockage de l'énergie non consommée tant au niveau des réseaux qu'au niveau domestique. Le développement des marchés de la mobilité électrique et des énergies renouvelables offre des opportunités pour le stockage de l'énergie. C'est sur ces opportunités, en France, à l'horizon 2030 et 2050 que nos experts invités ont planché.



Claire Lajoie-Mazenc
conseillère scientifique
chez RTE



Marion Perrin
responsable
Développement technique
et Marchés électriques chez
Energy Pool



Michael Lippert
directeur Innovation
et Solution Energie
chez SAFT

Leurs présentations sont disponibles sur le site internet de la FIEEC

Notez à votre agenda !

Judi 28 mars de 8h30 à 10h le Club #Innovtech de la FIEEC vous invite à une nouvelle plongée dans le futur. Les ordinateurs quantiques promettent de réussir à résoudre des problèmes, parfois encore insolubles, en un temps record. Où en est-on des avancées technologiques ? Quels obstacles techniques les chercheurs ont-ils encore à dépasser ?

Pour vous inscrire ou pour retrouver les présentations des intervenants aux webinaires du Club #Innovtech de la FIEEC, rendez-vous sur fieec.fr, rubrique Innovation.

MATIÈRES PREMIÈRES CRITIQUES

Un compromis européen et l'engagement de la FIEEC



Le 12 décembre 2023, les députés européens ont approuvé l'accord provisoire de l'« European Critical Raw Materials Act » (ECRMA), fruit de négociations interinstitutionnelles. Il vise à assurer à l'Union européenne un accès fiable, diversifié, abordable et durable aux matières premières. Ce texte de compromis qui devrait entrer en vigueur dès 2024 après l'approbation des États membres, soulève plusieurs points d'attention pour la FIEEC.

Actualisation de la liste des matières premières critiques (MRC) et stratégiques (MRS)

Une des modifications majeures concerne la mise à jour plus fréquente de la liste des MRS et MRC, actuellement au nombre de 34. Prévues tous les 3 ans après l'entrée en vigueur de l'ECRMA, cette actualisation inclut l'ajout de la bauxite, de l'alumine et de l'aluminium à la liste des MRS. L'alumine et l'aluminium rejoignent également la liste des MRC.

Allègement des obligations de déclaration

Les obligations de déclaration des entreprises sont allégées, à la suite des enquêtes menées par les États membres sur les chaînes de valeur. Les opérateurs clés du marché peuvent désormais refuser de divulguer certaines informations si cela menace la révélation de secrets d'affaires. De plus, une liste exhaustive des technologies stratégiques est introduite, obligeant les grandes entreprises à évaluer les risques liés aux MRS tous les 3 ans.

Recyclabilité des aimants permanents

Les obligations relatives à l'indication et à la divulgation des informations sur les aimants permanents sont maintenues. Alors que le Conseil avait envisagé d'imposer l'obligation de garantir leur amovibilité, les fabricants de produits aval doivent divulguer le contenu recyclé de ces aimants.

Baromètre FIEEC : Anticiper les besoins en matières Critiques

La FIEEC, en collaboration avec les autorités françaises, a initié des discussions sur l'approvisionnement critique pour ses secteurs. Via un "baromètre matières premières," la fédération identifie les principales MRC et MRS, anticipant les restrictions internationales. Le premier recensement devait être achevé fin janvier 2024. À noter également la mise en place imminente du Comité européen des matières premières critiques, constitué de représentants des États membres et de la Commission européenne.

SÉCURITÉ DES PRODUITS

Des obligations renforcées, des consommateurs protégés

Le Règlement sur la Sécurité Générale des Produits (RSGP), nouvellement instauré par l'Union Européenne pour répondre aux défis émergents de l'économie numérique, renforce la sécurité de tous les produits de consommation sur le marché européen. Applicable à compter du 13 décembre 2024, il établit des obligations spécifiques pour les opérateurs économiques (fabricants, importateurs et distributeurs) couvrant les produits non-alimentaires et tous les canaux de vente.

Cet ensemble réglementaire vise à garantir la sûreté des

produits liés aux nouvelles technologies tels que les objets connectés et l'intelligence artificielle. Il cherche également à relever les défis posés par la croissance des ventes en ligne, notamment à travers les places de marché et à promouvoir une concurrence saine et loyale entre les acteurs économiques. En appliquant de manière plus systématique le principe de précaution et en renforçant les exigences de traçabilité des produits, ce règlement intensifiera la surveillance du marché et améliorera les procédures de rappel des produits dangereux pour les consommateurs.

NORMALISATION

Les normes, pilier d'un avenir durable du « tout électrique »



L'électricité et la révolution numérique, essentielles pour relever les défis posés par l'urgence climatique, occupent une place centrale dans les travaux de normalisation à l'échelle mondiale et européenne, incarnées respectivement par la Commission électrotechnique internationale (IEC) et le Comité européen de normalisation en électronique et en électrotechnique (CENELEC).

Deux événements clés ont marqué la fin de l'année 2023 :

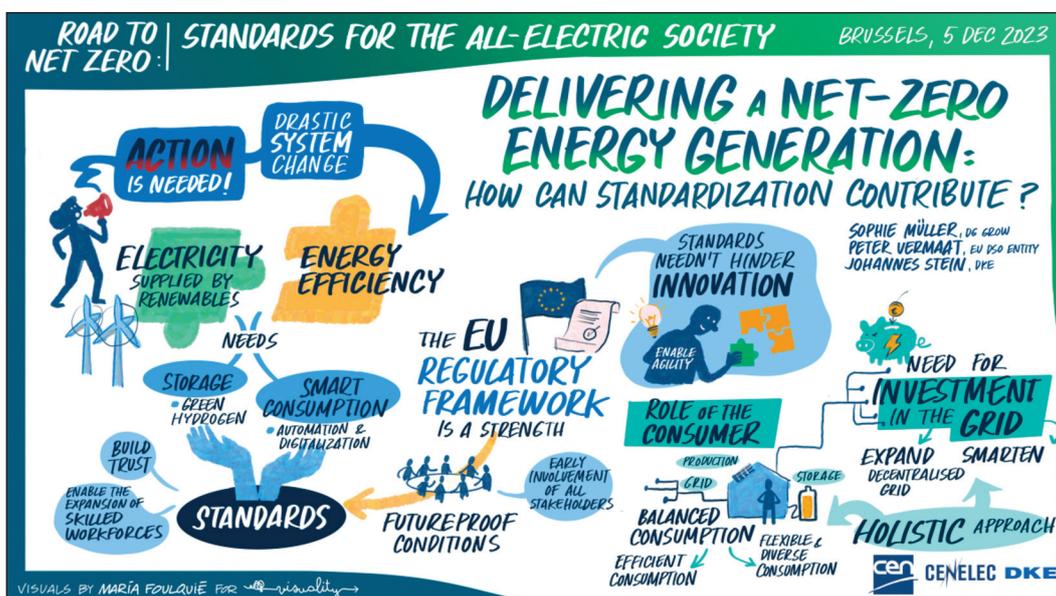
La réunion générale de l'IEC, du 20 au 27 octobre, présentant le déploiement du plan stratégique 2022 en faveur d'une société digitale et tout électrique pour un monde durable. Elle a rassemblé plus de 1 000 personnes avec une participation de la FIEEC dans la délégation française, comptant Pierre Selva, trésorier de l'IEC, et Carine Glas, membre de l'instance de gouvernance de l'IEC. A cette occasion, une attention particulière a été portée au développement des « smart standards », ces normes intelligentes destinées à être lues et appliquées par des machines. La production de normes et de systèmes d'évaluation axés sur la sécurité et la sûreté s'étend désormais aux technologies numériques. La collaboration entre divers comités techniques pour développer des normes sur l'intelligence artificielle en est un exemple notable. Elle

couvre à la fois les normes fondamentales, avec des travaux sur la sécurité fonctionnelle des systèmes d'intelligence artificielle, et sectorielles. L'IEC a également lancé un nouveau service d'évaluation de conformité des déclarations d'empreinte carbone des produits électriques et électroniques contribuant à la lutte contre l'urgence climatique et à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU.

La prochaine réunion générale est planifiée à Édimbourg en octobre 2024.

Le séminaire européen « Road to net zero – Standards for all electric society » organisé par le CEN et le CENELEC en collaboration avec le DKE¹, le 5 décembre 2023, sur le rôle de la normalisation dans l'atteinte des objectifs de neutralité carbone. Les échanges ont illustré le soutien actif des normes dans le déploiement d'une société du tout électrique décarboné, ainsi que les nouveaux besoins en normalisation. En mettant l'accent sur les consommateurs, l'industrie et les questions du management de l'énergie et des flux de données, ce séminaire a souligné la complexité des systèmes en cours de déploiement et le rôle crucial de la normalisation dans leur gestion.

¹ Organisation allemande pour les technologies électrotechniques, électroniques et de l'information.



FÉVRIER 2024

EnerJMeeting : Journée de l'Efficacité Energétique et Environnementale du Bâtiment

📍 Carrousel du Louvre – Paris 1er

Mardi 6 février 2024 de 8h30 à 19h30

Cette année, la FIEEC, Coédis et le Gimelec renouvellent leur partenariat avec EnerJMeeting Paris, événement organisé par Batiactu Groupe. Cette journée dédiée aux décideurs du bâtiment, sera l'occasion d'échanger, notamment sur les sujets de réglementation, de sobriété et d'efficacité énergétique ou encore de stratégie de décarbonation. Plus d'informations sur le site officiel.



Conférence : les chiffres clés de l'éclairage en France

📍 100% digital

Mercredi 7 février 2024, 16h

Gautier Renoux, Président du syndicat du Luminaire analysera les chiffres clés du marché de l'éclairage en France. Ces données proviennent d'études documentées et détaillées de Plimsoll, de statistiques publiques ainsi que des experts du syndicat.

Lien zoom : <https://lnkd.in/eZ3aSe2a>



Conférence de presse : les chiffres des marchés du génie climatique en 2023

📍 Espace Hamelin – Paris 16e

Mercredi 7 février 2024, 9h

La conférence de presse d'Uniclimate, de l'Afpac et de Pac&Clim'Info dévoilera le bilan de l'année 2023 pour un certain nombre d'équipements thermiques et aérauliques du bâtiment, dont les pompes à chaleur, ainsi que les perspectives pour 2024.



Conférence de presse : bilan économique 2023 du marché de l'électroménager

📍 39 Avenue Iéna – Paris 16e

Jeudi 8 février 2024

Le Gifam dévoilera le bilan économique de 2023 du secteur de l'électroménager, accompagné des dernières informations réglementaires. Un communiqué de presse sera disponible sur le site et le compte LinkedIn du Gifam à l'issue de la conférence.



Webinaire : Crédit d'Impôt pour l'Industrie Verte

📍 100% Digital

Jeudi 8 février 2024

Organisé en partenariat avec ABF Décisions, conseil en financement public, ce webinaire dédié au nouveau Crédit d'Impôt pour l'Industrie Verte (C3IV), introduit par la Loi Finances 2024, sera consacré au fonctionnement de ce nouveau crédit, à sa mise en œuvre et sa sécurisation.

Plus d'infos en écrivant à communication@fieec.fr



Conférence de presse : Salon Interclima 2024 du génie climatique en 2023

📍 Comet, Place des Victoires – Paris 2e

Vendredi 9 février 2024

Cette conférence fera le point sur les nouveautés et les incontournables du Salon Interclima 2024, édition programmée du 30 septembre au 3 octobre à Paris Porte de Versailles, en même temps que le Mondial du bâtiment, Batimat et Idéobain.



MARS 2024

Webinaire #INNOVTECH - L'ordinateur quantique

📍 100% Digital

Jeudi 28 mars 2024

Pour vous inscrire, envoyez un message à communication@fieec.fr



La Journée « Luminaire Fabriqué en France »

📍 Maison des Polytechniciens – Paris 7e

Jeudi 28 mars 2024 de 9h à 16h

Le Syndicat du Luminaire vous invite à une journée animée par Arnaud Montebourg.
Pour vous inscrire : <https://forms.gle/mhRSscYMLr26tD8X7>



Global Industrie

📍 Paris Nord Villepinte

Lundi 25 au Jeudi 28 mars 2024

Le salon Global Industrie met en lumière le secteur industriel, ses acteurs et leurs savoir-faire. Il regroupera plus de 2300 exposants et attend près de 40 000 visiteurs. Plus d'information sur le site internet de l'événement.

AVRIL 2024

Assemblée Générale annuelle

📍 Paris

Jeudi 25 avril 2024



MAI 2024

Viva Technology

📍 Paris Expo Porte de Versailles – Paris 15e

Mercredi 22 au samedi 25 mai 2024

L'AFNUM est l'un des principaux partenaires de cet événement annuel consacré à l'innovation technologique et aux start-ups. Vivatech représente une opportunité unique de mettre en lumière les entreprises, de dialoguer avec l'écosystème et de promouvoir l'innovation de la filière numérique. L'AFNUM organisera la 7ème soirée de lancement du Salon, le 22 mai, aux côtés de ses partenaires.





Espace Hamelin

Centre d'affaires & services

ESPACE HAMELIN

17 RUE DE L'AMIRAL HAMELIN
MÉTRO BOISSIÈRE (L6) ET IÉNA (L9)

VOTRE CENTRE D'AFFAIRES ET DE CONFÉRENCES

À DEUX PAS DE L'ARC DE TRIOMPHE

Espaces clé en main avec wifi, équipements de visioconférence
et services additionnels



ÉVÉNEMENTS LOCATION DE SALLES ET DE SALONS / SÉMINAIRES / CONFÉRENCES/
RÉCEPTIONS / COCKTAILS / **AFFAIRES** DOMICILIATION D'ENTREPRISE / LOCATION
DE BUREAUX / RESTAURANT D'ENTREPRISE INTÉGRÉ / PARKINGS SECURISÉS

AUDITORIUM jusqu'à 200 personnes / SALONS DE RÉCEPTION & COCKTAILS jusqu'à 150 personnes
20 SALLES DE RÉUNION / SALONS DE RESTAURATION PRIVATIFS de 2 à 90 couverts

Contact : reservations@espace-hamelin.fr - Tél : 06 28 83 56 60 - espace-hamelin.fr